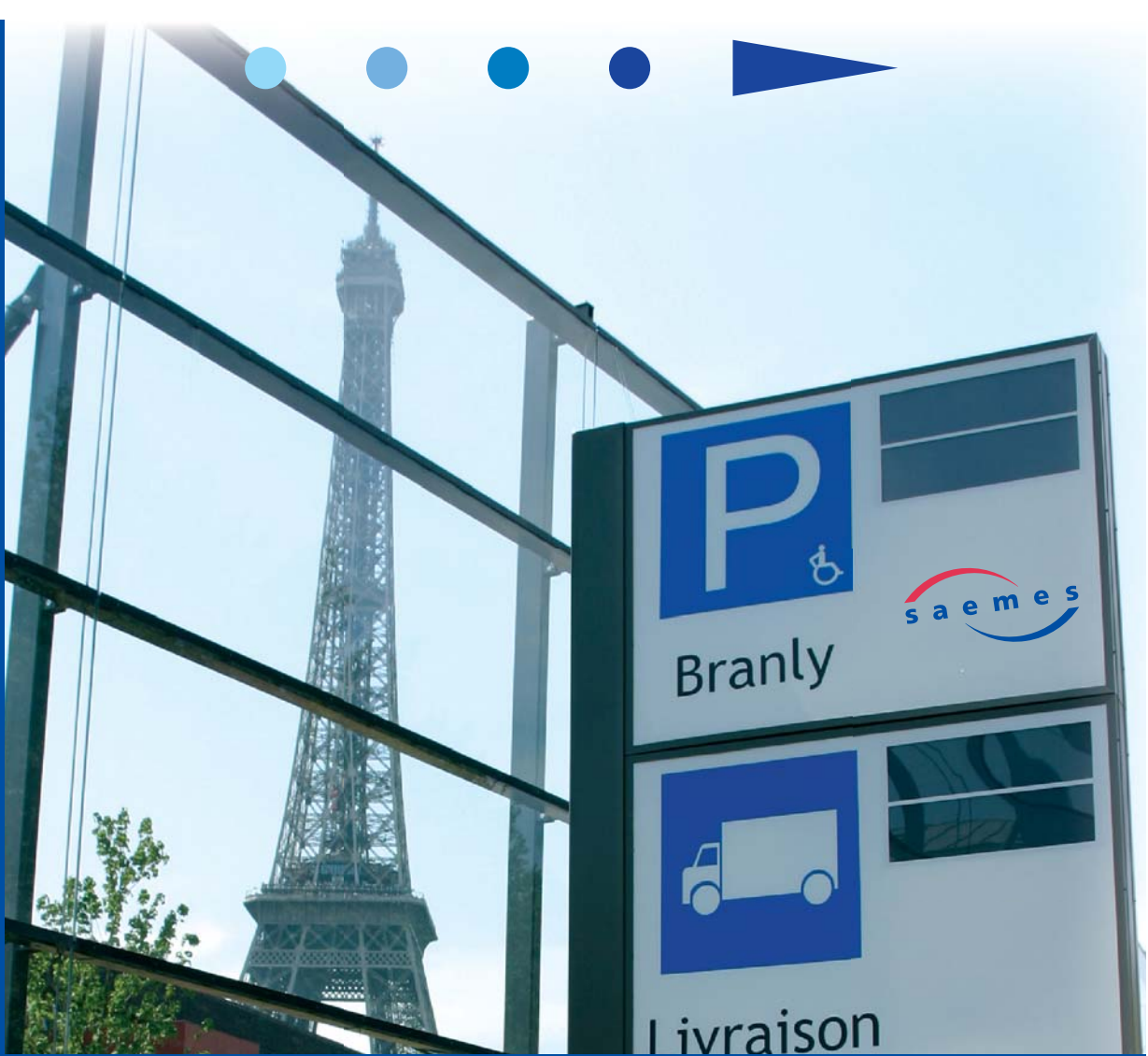




© Photos Createis



Rapport Annuel d'Activité

Exercice 2006



Le stationnement de la Ville de Paris



ISO 9001

→ www.saemes.fr



R a p p o r t A n n u e l d ' a c t i v i t é 2 0 0 6 d e l a S A E M E S

Edito	p 5
Présentation de la société	p 7
Administration, Direction, Actionnariat	p 11
Chiffres clés	p 15
Rapport de Gestion	p 19
Rapport Général des Commissaires aux comptes	p 27
Comptes annuels	p 31
Bilan actif/passif	p 35
Compte de résultat	p 39
Annexe	p 43
Le développement durable	p 63



S o m m a i r e



Edito



A Paris, le stationnement est un élément essentiel de la politique municipale de déplacements qui vise à inciter à un usage plus raisonné des véhicules motorisés. La SAEMES, Société Anonyme d'Economie Mixte de l'Exploitation et du Stationnement, affirme cette année encore sa mission de service public et sa volonté de s'inscrire dans la politique de circulation et de stationnement de la Ville. Après trois années fortement marquées par le redressement de son équilibre financier, la SAEMES multiplie les axes de développement.

Bien sûr, la SAEMES se concentre en premier lieu sur les appels d'offres dans Paris où elle a enregistré plusieurs succès récents : l'OPAC vient de lui confier 4 parcs à la Goutte d'Or - 363 places au total - et elle assure désormais la gestion du parc résidentiel René Boulanger (- 181 places dans le 10ème arrondissement) augmentant ainsi son offre en stationnement résidentiel. Plus globalement, la SAEMES souhaite se développer sur l'ensemble de l'Île de France, où la question de la redynamisation des parcs relais constitue un enjeu essentiel pour améliorer la mobilité de tous les franciliens.

Outre la recherche de nouveaux marchés, la SAEMES rénove et modernise ses ouvrages existants. Après la mise en service du parc du musée du Quai Branly en juillet 2006, dont les résultats sont d'ores et déjà très satisfaisants, des

chantiers très importants sont en cours sur les parcs Velpeau Boucicaut (7ème arr.) et Porte d'Auteuil (16ème arr.). 2007 verra l'engagement des travaux de Pyramides (1er arr.), Charlety Coubertin (13ème arr.), la poursuite de la rénovation du parc St Eloi (12ème arr.) et de parcs résidentiels. Des travaux visant à améliorer les conditions de travail des agents sont également prévus.

La communication et la qualité de service se développent pour mieux faire connaître la société et mettre en place des services innovants. Une offre spécifique pour les touristes, axée sur l'intermodalité, ou des réductions des tarifs des abonnements motos, afin d'inciter les deux roues motorisés à se garer en sous-sol viennent notamment d'être mises en place. De plus, en 2006, la tarification résident a été étendue à 5 parcs supplémentaires. Au total ce sont donc 11 parkings SAEMES qui proposent aujourd'hui environ 1000 places de stationnement à des tarifs réduits pour les parisiens.

Les bons résultats enregistrés par la SAEMES, 2ème opérateur du secteur du stationnement à Paris, sont le fruit de la compétence et de l'implication professionnelle de l'ensemble de ses équipes. La SAEMES entend poursuivre dans cette voie et continuer d'offrir aux parisiens et à sa clientèle, un service de qualité s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Denis Baupin
*Président de la SAEMES
Adjoint au Maire de Paris
chargé des transports, de la
circulation, du stationnement
et de la voirie*

Pascale Pécheur
Directrice Générale de la SAEMES



Présentation de la société



Stationnement de la Ville de Paris

Créée en 1979, la SAEMES, Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement, a pour vocation :

- ▶ l'étude, le financement, la construction, la rénovation, par tous moyens, d'ouvrages et d'équipements de stationnement (souterrains, de surface ou en élévation).
- ▶ la promotion, la commercialisation, l'exploitation et la gestion de tels ouvrages, équipements ou installations.

Ses activités

Exploiter en concession, affermage ou baux commerciaux des parcs mixtes (ouverts au public pour stationnement horaire ainsi qu'aux abonnés) ou des parcs résidentiels (réservés aux abonnés ou amodiataires).

- ▶ Accueil de la clientèle "abonnée" et "horaire"
- ▶ Maintenance, surveillance et nettoyage
- ▶ Gestion commerciale
- ▶ Mise en place de services pour les automobilistes, les résidents et les véhicules

Concevoir, réaliser, moderniser des parcs de stationnement (dans le cadre de concessions). C'est ainsi que depuis sa création, la Saemes a construit environ 30 parcs et en a rénové 20.

Activités de conseil :

- ▶ Etudes de stationnement et faisabilité d'opérations
- ▶ Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- ▶ Optimisation d'ouvrage (rénovation, réhabilitation, amélioration des taux d'occupation)

Sa démarche Qualité



La SAEMES s'est engagée dans une démarche qualité dès 1999. Elle est certifiée iso 9001 version 2000.

Cette **certification** a été étendue en 2005 et s'applique dorénavant à "l'exploitation, la gestion et la maintenance des parcs de stationnement

résidentiels et publics, la rénovation, la construction et la maîtrise de la sûreté et de la propreté, le développement de services complémentaires". Un audit, qui s'est déroulé fin 2006, a confirmé à nouveau cette certification.

Afin de garantir une qualité de prestations qui réponde aux attentes des utilisateurs de ses parcs, elle privilégie la maîtrise la plus aboutie dans les domaines suivants :

LA SÉCURITÉ



La priorité est portée dans les parcs de la SAEMES sur l'éclairage, la vidéo surveillance, les réseaux d'appels d'urgence, les moyens de détection et de lutte contre l'incendie, la ventilation des espaces de circulation des véhicules et des piétons, la formation de notre personnel. La signalétique, la décoration et la musique d'ambiance contribuent à proposer un environnement sécurisant.

LA PROPRETÉ



Un nettoyage quotidien des accès piétons, des ascenseurs, des voies de circulation est assuré. L'ambiance olfactive est renforcée par la diffusion de senteurs dans de nombreux parcs.

L'ACCUEIL



Un personnel disponible, professionnel et attentif aux demandes de la clientèle.



LA TRANSPARENCE

Un affichage systématique des tarifs et des conditions d'utilisation est présent dans les parcs. Un registre de réclamation est à la disposition de notre clientèle. Les réclamations sont centralisées par un service spécialisé chargé du suivi des réponses.

Ses réalisations 2006

TRAVAUX :

L'année 2006 a débuté avec l'inauguration le 16 janvier, de la modernisation du parc Notre-Dame (4ème arr.).



Elle a répondu à des appels à candidature lancés par la Ville de Paris comme la gestion de parcs autocars sur voirie, l'affermage de 19 parcs de surface, l'affermage du parc de stationnement de la place de la Concorde.

Elle s'est également portée candidate auprès de la Ville de Noisy-le-Grand, pour aménager et équiper un parc de 430 places, rénover deux parcs relais situés sur la ligne A du RER (Mont d'Est : 700 places et Champy : 280 places) et gérer 1000 places sur voirie. Elle a été sollicitée pour reprendre l'exploitation de parcs résidentiels dans les 10ème, 12ème, 19ème et 20ème arrondissements.



Le 12 juillet, c'est le parc de stationnement du Quai Branly (7ème arr.) qui ouvrait ses portes au public après quatre années de construction. Il s'agit d'un parc de stationnement de 508 places sur 3 niveaux, situé sous le Musée, dont l'Etablissement Public du Musée du Quai Branly a confié à la SAEMES la construction et l'exploitation.

En septembre 2006, elle a également déposé un dossier de candidature auprès du centre hospitalier de St Anne (14ème arr.) pour l'exploitation d'un parking.

SERVICES :

La démarche commerciale et marketing de la société s'est développée. Dans ce cadre, de nouveaux services ont été mis en place : une visite virtuelle des parcs permettant ainsi aux clients potentiels de se rendre compte de la qualité de nos parcs est accessible sur le site internet, des tarifs résidents sont proposés dans 5 parcs de stationnement supplémentaires, des places de parking supplémentaires pour les vélos ont été mises en place et les moyens de paiement sont de plus en plus diversifiés (carte GR, carte AMEX, Monéo).

2006 a également vu démarrer les travaux de Velpau Boucicaut (7ème arr.) et de Porte d'Auteuil (16ème arr.) au second semestre. Il s'agit de rénovations très importantes qui devraient s'étendre jusqu'en 2008.



Parallèlement, les équipes de maintenance ont mis en place un outil très utile et performant : la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (G.M.A.O.). Elle permet de gérer toutes les données

géographiques et techniques des parcs de stationnement, d'organiser et d'optimiser les interventions techniques, les cycles de vie des matériels ainsi que le coût global de la maintenance.

DÉVELOPPEMENT :

La SAEMES répond régulièrement à des appels d'offres afin de développer le nombre de ses parcs de stationnement sur Paris et de se positionner en banlieue sur la gestion de parcs relais.

De plus, une innovation importante a été lancée avec l'expérimentation sur le parc Quai Branly (7ème arr.) du Pass Navigo comme titre d'accès au parking. Ainsi, un seul Pass sans contact pourrait



intégrer à la fois l'abonnement au réseau de transport public francilien et l'ensemble des services proposés dans les parkings : le stationnement de sa voiture dans un

parc relais ou dans un parc de stationnement près de chez soi, l'utilisation des transports publics, la location d'une voiture en autopartage, le stationnement de son vélo ou de sa moto, la location de vélos...

Une telle innovation serait déterminante pour développer l'usage des modes alternatifs à l'automobile. La SAEMES souhaite poursuivre cette expérimentation en accord avec le STIF sur d'autres parcs.



SOCIAL :

Des mesures salariales importantes ont été prises en 2006 et 2007. Elles ont notamment conduit à :

- ▶ des augmentations générales pour l'ensemble du personnel au 1er janvier 2007
- ▶ la reconnaissance de la pénibilité du travail réalisé par les équipes de propreté
- ▶ la mise en place d'une grille d'évolution pour la maintenance
- ▶ la mise en place d'une grille d'évolution des chefs de parcs et des adjoints et la finalisation d'un certain nombre de primes mensuelles liées à la spécificité des parcs pour les agents d'exploitation et leur encadrement.
- ▶ l'évolution de l'intéressement (en place depuis 2005) par ajout d'une partie proportionnelle au salaire.

Ses projets pour 2007

2007 verra la poursuite des grands chantiers de rénovation déjà engagés, la modernisation de systèmes de péage de certains parcs, la mise en place d'une vidéo-surveillance plus efficace pour la protection de nos clients comme de nos salariés, ainsi que le lancement des travaux de Pyramides (1er arr.), Charlety Coubertin (13ème arr.), et l'achèvement de ceux de Saint Eloi (12ème arr.).

La démarche marketing, initiée au printemps 2006 se poursuit. Dans ce cadre, une offre pour les touristes avec des partenariats et des supports adaptés est en cours de développement pour favoriser l'intermodalité.



Les tarifs des abonnements motos ont été revus à la baisse dès le mois d'avril pour accompagner la Ville de Paris dans ses efforts et améliorer le stationnement des deux roues motorisés et des places supplémentaires ont été créées.

La SAEMES poursuit ses efforts en matière de développement selon trois axes :

- réponse aux appels d'offre de la ville de Paris
- reprise de parcs résidentiels dans Paris (parcs des bailleurs sociaux entre autres)
- exploitation des parcs relais en banlieue



L'OPAC vient de confier à la SAEMES la gestion et l'exploitation de quatre nouveaux parcs de stationnement à la Goutte d'Or.

Le parking René Boulanger (Paris 10ème) devient également un parc de stationnement résidentiel SAEMES.

Parallèlement, deux offres ont été déposées début 2007 : l'une auprès de la Ville de Paris pour la concession Notre-Dame/Cardinet, l'autre pour la concession d'un parc relais à construire sur la commune de Montévrain (ligne A du RER, Val d'Europe).

La SAEMES s'est également portée candidate pour l'exploitation d'un parc relais situé à proximité de la gare du RER Vaires-Torcy.



A d m i n i s t r a t i o n
D i r e c t i o n - A c t i o n n a r i a t



Conseil d'administration

Denis Baupin - Président du Conseil d'Administration

Adjoint au Maire de Paris, chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie.
Conseiller de Paris
Représentant du Conseil de Paris au sein du S.T.I.F.

Anne Hidalgo - Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur

Première adjointe au Maire de Paris
Conseillère de Paris
Présidente du conseil d'administration de la S.E.M.E.A 15

Elisabeth De Fresquet - Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur

Conseillère de Paris

Claude Dargent - Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur

Conseiller de Paris
Administrateur de la S.E.M.E.A 15
Administrateur de la SGJA

Daniel Marcovitch - Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur

Conseiller de Paris
Conseiller Municipal

Gérard Gourkow - Représentant permanent du C.N.P.A. (Conseil National des Professions de l'Automobile) en sa qualité d'Administrateur

Président du C.N.P.A. Région Ile de France
Président du C.N.P.A. Paris

Bernard Irion - Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur

Président Directeur Général de la société d'exploitation du parc d'exposition Paris-Nord Villepinte
Administrateur et Président de la société d'exploitation Paris-Nord-Le-Bourget
Vice-Président de la délégation de Paris au sein de la C.C.I.P
Administrateur de la société A.D.P.
Administrateur de la société Peugeot Cycles
Administrateur de la société Immobilière du Palais des Congrès
Administrateur de la société CITER

Jean-Dominique Piani - Représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations en sa qualité d'Administrateur

Représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SEMMASSY

Direction Générale

Pascale Pécheur - Directrice Générale

Alain Devès - Directeur Administratif et financier

Philippe Le Bras - Directeur Technique, de la maintenance

Jacques Vial - Directeur des ressources humaines

au 30 avril 2007

Observateurs

Thérèse Cornil - R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris)

Jean-François Gueulette - O.P.A.C. (Office Public d'Aménagement et de Construction de Paris)

Antoine Dubout - S.A.G.I. (Société Anonyme de Gestion Immobilière)

Commissaires aux comptes

Cabinet G.M.B.A., représenté par Michel Gire

Gérard Bienaimé

Actionnaires

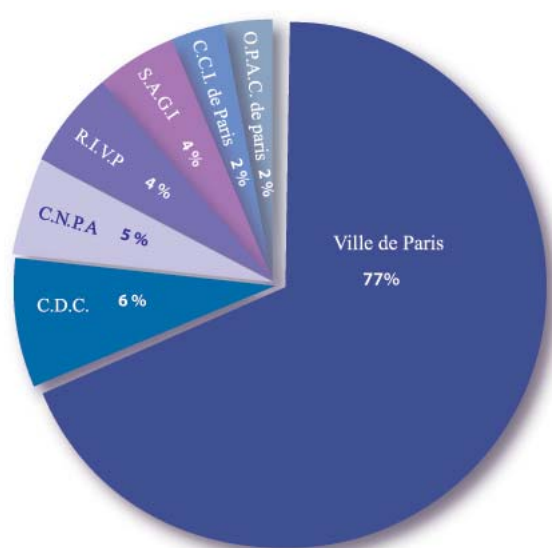
Répartition du capital de la SAEMES au 31 décembre 2006 4 232 298 €

Collectivités territoriales : (77 %)
Ville de Paris 53 135

Organismes et Sociétés autres : 16 270 actions (33 %)
Caisse des dépôts et consignation 3 880
CNPA 3 520
SAGI 2 908
RIVP 2 907
CCIP 1 600
OPAC 1 455

Total général : 69 405 actions

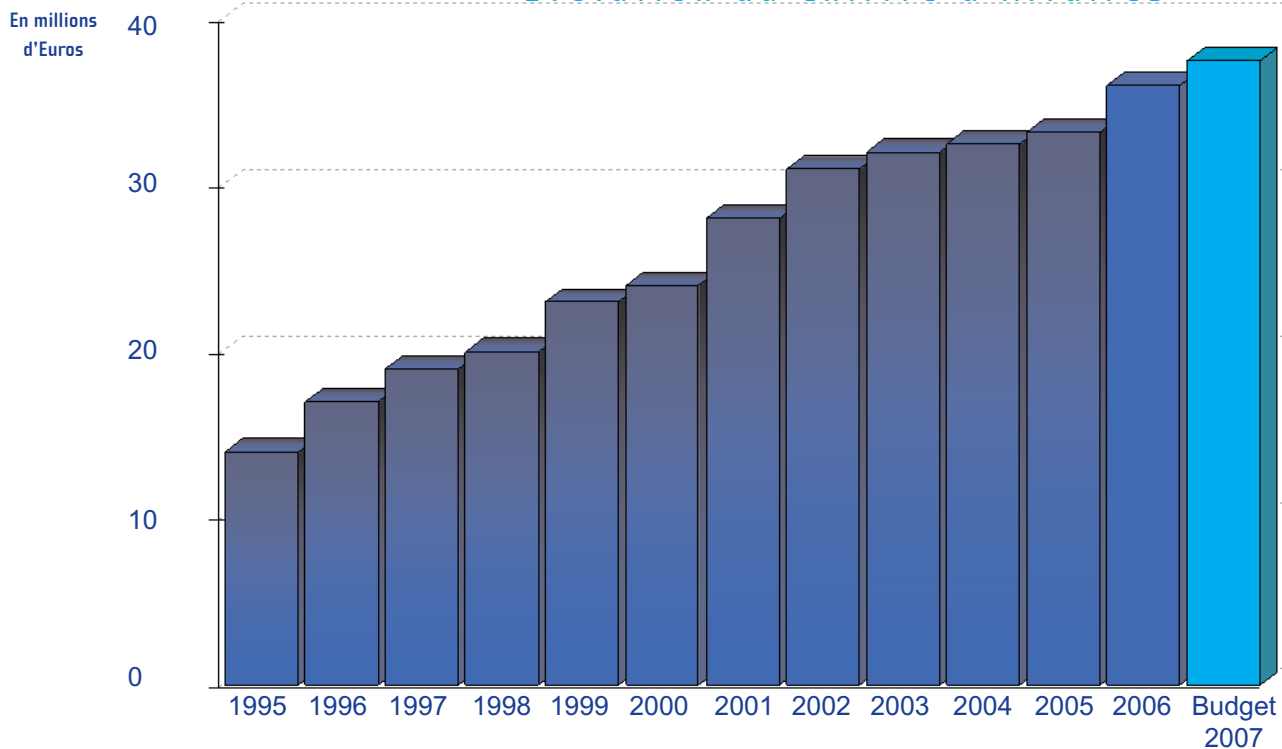
7 actionnaires :
actions de 60,98 euros chacune.



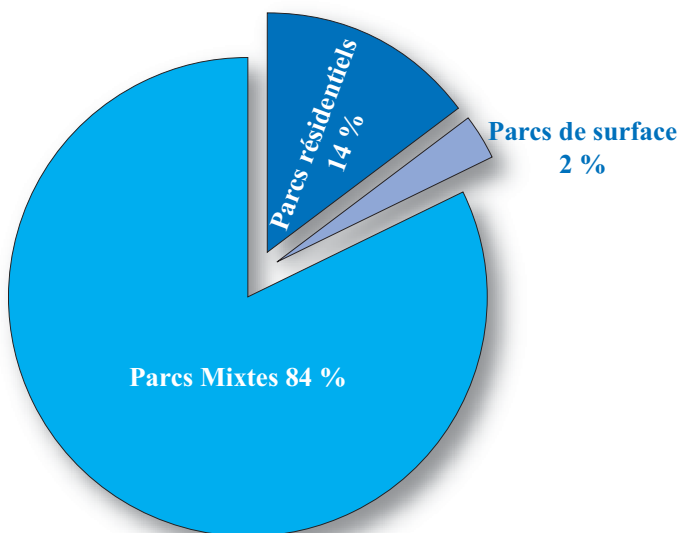


Chiffres clés

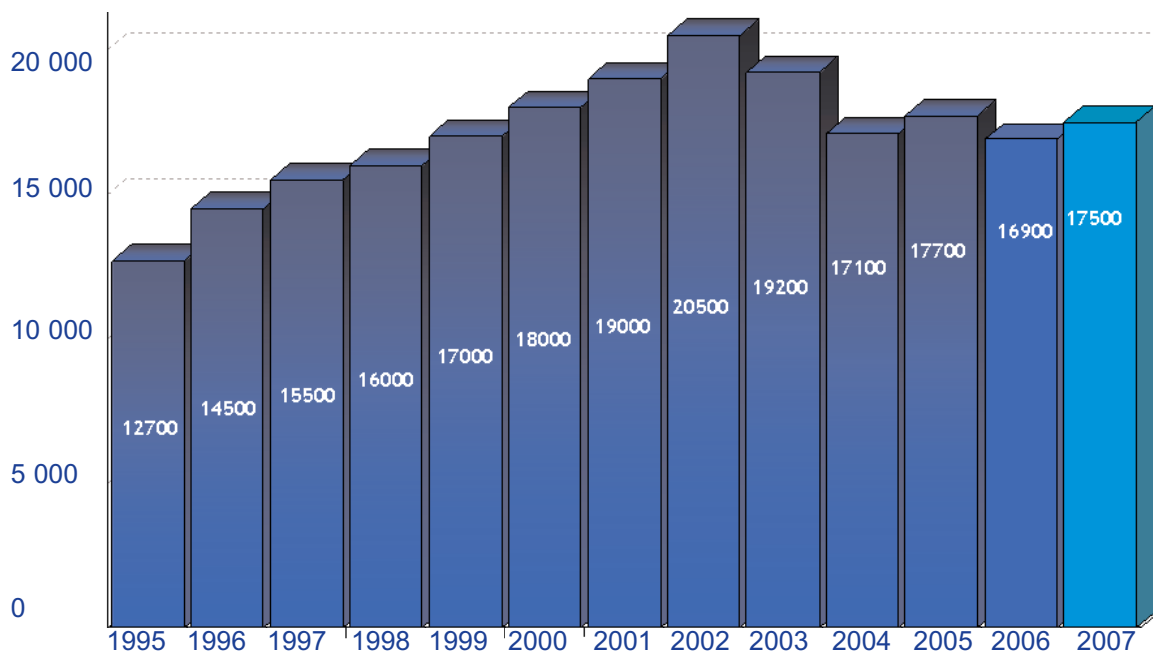
Evolution du Chiffre d'Affaires



Répartition du
Chiffre d'Affaires
(Parcs) 2006 : 36,1 M€



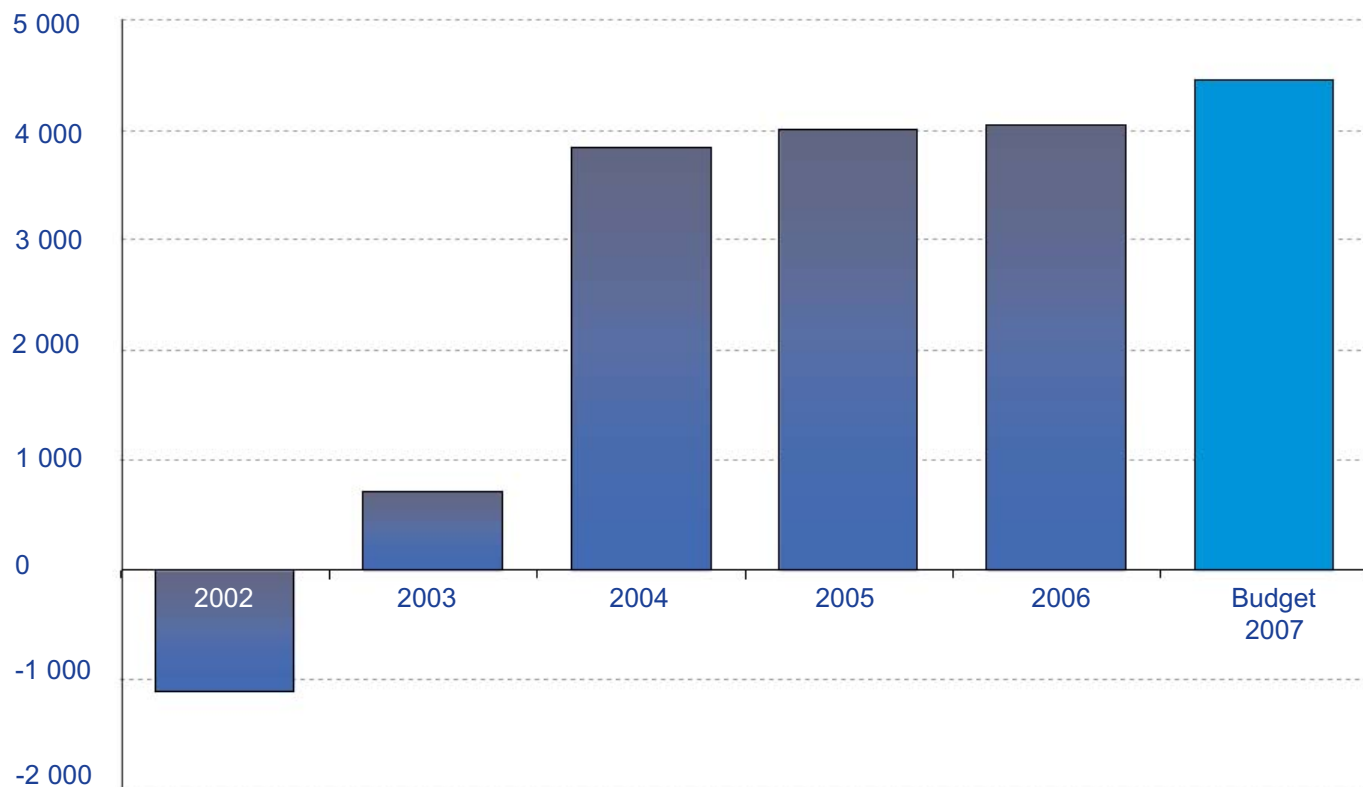
Evolution des nombres de places (au 31 décembre de chaque année)



Analyse comparée 2002/2003/2004/2005/2006/budget 2007

Résultat d'exploitation

En milliers
d'Euros



Résultat net

En milliers
d'Euros





R a p p o r t d e g e s t i o n



Rapport de Gestion

établi par le Conseil d'Administration

[Exercice clos le 31/12/2006]

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin :

- de vous rendre compte de la situation de votre société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ;
- de vous donner toute information complémentaire entrant dans le champ d'application des dispositions légales et réglementaires auxquelles votre société est soumise.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements utiles le cas échéant concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1 - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Principaux faits marquants de l'exercice écoulé

- Mise en exploitation du parc du Musée du Quai Branly

Aux termes de quatre années de construction, la SAEMES a mis en exploitation le parc du musée du Quai Branly le 12 juillet 2006.

Les premiers résultats sont encourageants : même si la montée en charge du parc reste encore insuffisante au regard du nombre d'emplacements proposés, le chiffre d'affaires est supérieur aux prévisions de l'ordre de 10% : le succès du Musée et son ouverture récente ainsi que la commercialisation anticipée au niveau des abonnements et des amodiations ont sans conteste contribué à l'évolution favorable des recettes qui s'établissent, sur un peu moins de six mois, à 438 K€ HT.

S'il est difficile d'établir un premier bilan à six mois de l'ouverture du parc, celui-ci doit impérativement accroître sa fréquentation et développer ses recettes pour en faire un parc durablement rentable : la charge des amortissements liée au poids des investissements (à fin 2006, le total des investissements y compris le droit d'entrée s'établit à 20,6 Mo€) et les charges financières sont partiellement compensées par l'absence de redevances d'exploitation jusqu'à la huitième année de délégation incluse, mais le résultat reste déficitaire de l'ordre de 150 K€ sur cette première période d'exploitation hors charges financières - comme cela avait été anticipé dans le compte de résultat prévisionnel de la délégation et dans le budget 2006.

Parallèlement, la SAEMES a pu solder les tirages prévus sur l'emprunt relatif à la construction de ce parc à la fin de l'exercice 2006, dont la majeure partie tout au long du chantier a largement été autofinancée (seulement 2Mo€ de tirages avaient été mobilisés sur un total emprunté de 16 Mo€).

Cette situation, conjoncturellement favorable, a été permise grâce au décalage des autres opérations de réhabilitation, notamment des parcs Velpeau-Boucicaut et Porte d'Auteuil dont les chantiers ont démarré au second semestre 2006 et dont la montée en charge est progressive.

La trésorerie de la SAEMES s'est, en conséquence substantiellement accrue de l'apport de l'emprunt et s'établit à un peu plus de 15Mo€ à la fin de l'exercice.

Elle servira pour l'essentiel :

- à un désendettement partiel des emprunts en cours ;
- au financement des opérations de réhabilitation susvisées et au développement des activités de l'entreprise.

- Signature d'un avenant à l'accord d'intéressement pour l'année 2006 et d'un accord salarial pour 2006/2007

Un avenant à l'accord d'intéressement conclu le 23 juin 2005, a été signé le 29 juin 2006 entre la direction générale de la SAEMES et la délégation syndicale après avis favorable à l'unanimité des membres du comité d'entreprise.

L'avenant consiste à introduire, en sus du critère initial de répartition de l'intéressement en fonction du temps de travail accompli au cours de l'exercice précédent, le critère de répartition proportionnel au salaire.

L'avenant a ainsi pour objet d'ajouter à l'intéressement initial (5,5% du résultat d'exploitation) une masse de 3,5% du résultat d'exploitation qui sera distribuée proportionnellement au salaire tenant compte du temps de travail accompli au cours de l'exercice de référence.

Cet intéressement complémentaire, appliqué pour la première fois sur l'exercice 2006, s'élève à 155 K€. L'intéressement global provisionné en 2006 est de 400 K€ (intéressement 2005 : 233K€).

Parallèlement à cet avenant, la délégation syndicale et la direction de la SAEMES ont signé le 13 juillet 2006 un accord portant sur des augmentations collectives et des revalorisations spécifiques et/ou catégorielles de salaire.

Les augmentations collectives au 1er janvier 2007, s'échelonnent de 1,85% (pour les salaires mensuels brut > 1800 €) à 2,3% (pour les salaires < 1500 €, une anticipation de 1% au 1/7/06 ayant été accordée à cette tranche de salaire). Nous rappelons que l'accord signé en 2005 avait réévalué les salaires de 2,5% au 1er janvier 2006.

Les mesures spécifiques ou catégorielles, comprenant diverses dispositions au regard des primes versées et de réaménagement de grilles de salaires, se sont appliquées essentiellement au personnel de l'exploitation - y compris les chefs de parcs et leurs adjoints, au personnel du service de la " propreté " et de la " maintenance ", le personnel du " siège " ayant bénéficié de mesures individuelles au 1er janvier 2007.

Certaines mesures ayant été appliquées rétro-activement à compter du 1er janvier 2006, la masse salariale s'est en partie accrue du fait de ces dispositions mais d'autres facteurs sont venus les atténuer comme le rajeunissement des effectifs et la difficulté à remplacer certains postes (voir développement ci-après).

1.2 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

1.2.1 Principaux résultats et données de l'exercice 2006

(les commentaires sont établis par rapport aux données analytiques de l'entreprise)

La SAEMES exploite des parcs de stationnement dans le cadre de concessions (dont la durée moyenne restant à courir est d'environ trente ans) qui lui ont été accordées dans la majorité des cas par la ville de Paris, mais également par l'Assistance Publique ou l'OPAC. Elle dispose de locaux (financés par crédit-bail) occupés par les services centraux, 1 rue Léon Cladel à Paris.

Son activité d'exploitant de parkings s'exerce pour le moment exclusivement dans Paris intra muros.

Globalement, la SAEMES a réalisé un chiffre d'affaires de 36,3Mo€ en 2006 réparti comme suit :

- 21 parcs mixtes en ouvrage (à fin 2006 : y compris le parc du musée du quai Branly, le parc Bercy étant divisé entre l'activité VL et autocars), soit 10 700 places environ et un chiffre d'affaires de 30,3Mo€ ;

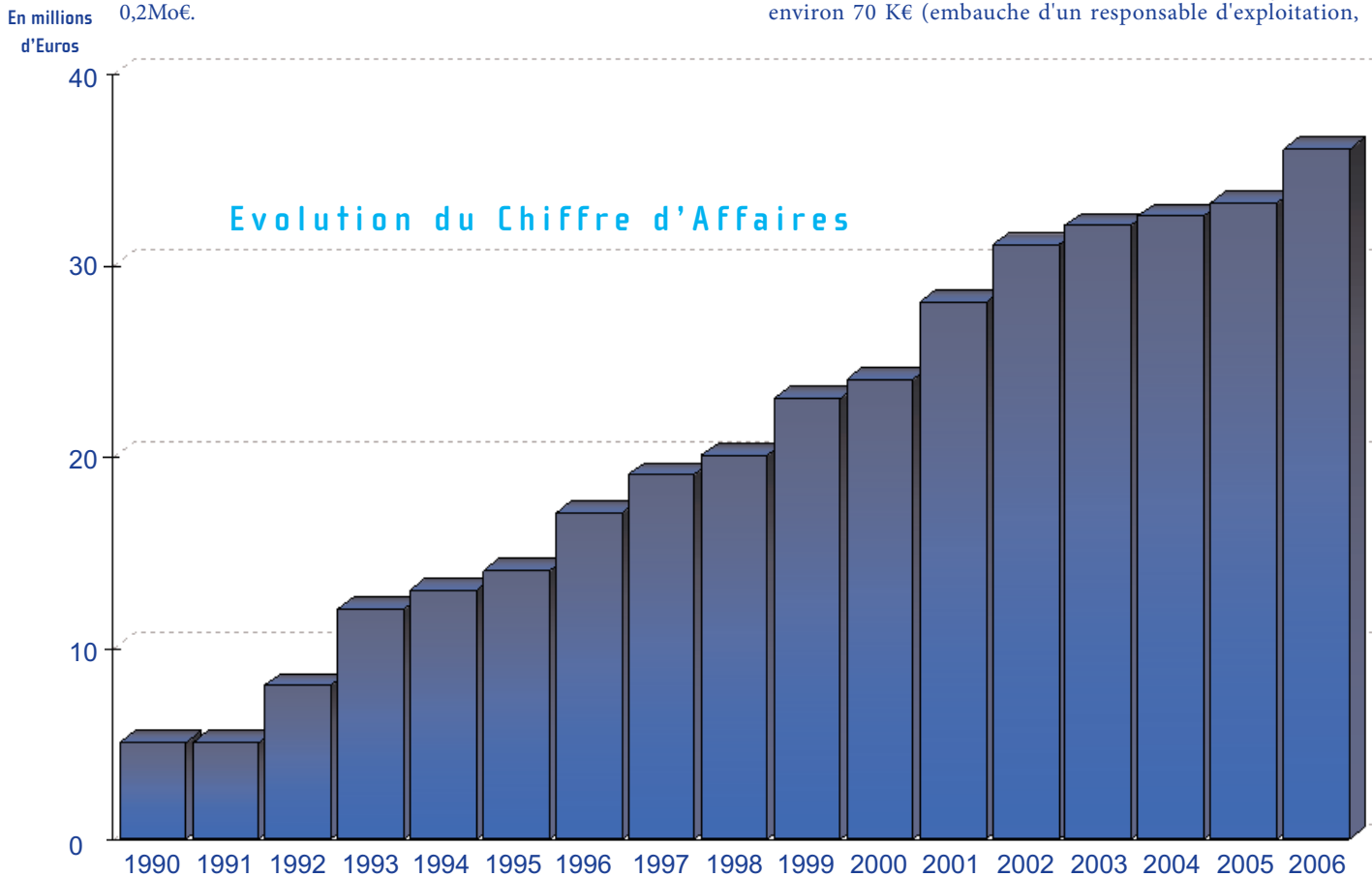
- 26 parcs résidentiels en ouvrage à fin 2006 : soit 6 200 places environ et un chiffre d'affaires de 5Mo€ ;

- 19 parcs résidentiels de surface, soit 1300 places environ et un chiffre d'affaires de 0,8Mo€. A noter que la convention d'affermage de ces parcs s'est achevée en octobre 2006. La SAEMES n'ayant pas obtenu l'attribution de l'affermage sur la nouvelle période ;

- Etudes et prestations de service et produits divers pour 0,2Mo€.

par des modifications de règles fiscales d'imposition. On notera toutefois que les frais de télécommunication ont progressé en raison des coûts de mise en service du réseau privé virtuel opérationnel sur la quasi-totalité des parcs à la fin de l'exercice et qui devrait avoir un effet positif à moyen terme sur les coûts de transfert des données. On retiendra également la prise en compte sur l'exercice du coût de migration des systèmes péagers relative à la norme EMV 5.2 pour 209 K€ ;

- les autres charges d'exploitation augmentent de 1,3 Mo€, principalement en raison de l'accroissement des charges de personnel (+1 Mo€) et des redevances versées (+ 590 K€). La progression des charges de personnel résulte de l'intéressement pour 167 K€, du changement de périmètre de l'exploitation pour 426 K€, du renforcement de la structure " siège " pour environ 70 K€ (embauche d'un responsable d'exploitation,



Le Chiffre d'affaires progresse de près de 10% poussé par l'exploitation en année pleine du parc Pyramides, l'ouverture du parc du musée du Quai Branly et par l'évolution favorable des recettes horaires sur certains parcs (majoritairement Méditerranée et Bercy VL) ; à noter également la prolongation de la concession du parc " Notre Dame " au-delà du 30 novembre 2006.

Ces facteurs de croissance ainsi que la hausse tarifaire intervenue au 1er septembre 2006 ont largement permis de compenser la stagnation de la fréquentation sur les parcs de l'hyper-centre, les baisses de recettes liées aux chantiers sur Boucicaud et Porte d'Auteuil, la mise en place du tarif résident sur cinq de nos parcs mixtes ainsi que la perte des parcs de surface au dernier trimestre de l'exercice.

L'accroissement des charges d'exploitation de près de 8% (+2,4 Mo€) entre les deux exercices résulte de plusieurs facteurs qu'il y a lieu de détailler :

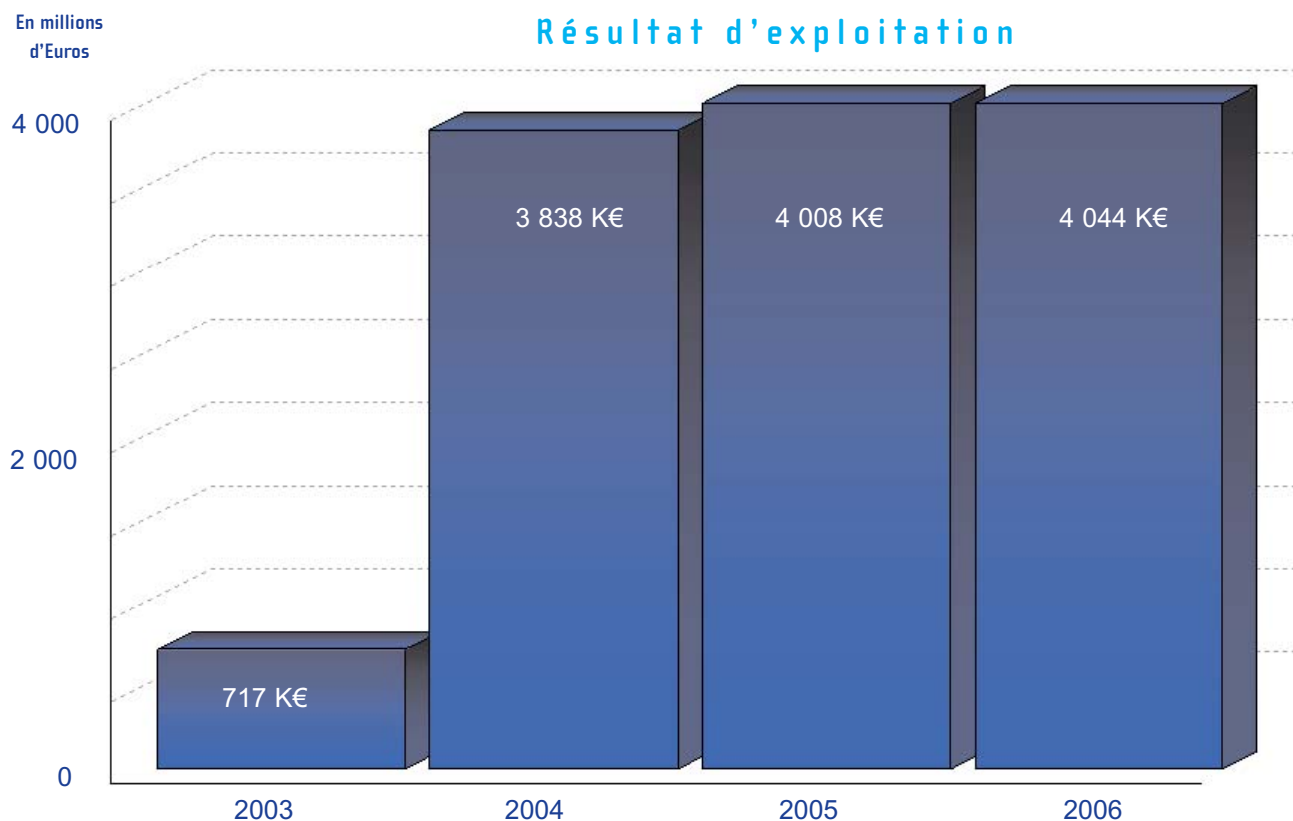
- les " services extérieurs " (+330 K€) et les " impôts et taxes " (+148 K€) restent maîtrisés et leur augmentation est largement expliquée par le changement de périmètre de l'exploitation ou

renforcement des services "Communication" et "Développement"), de la provision pour congés payés pour 144 K€, le solde soit 204 K€ de l'application de l'accord salarial 2005 pour l'essentiel. La progression des redevances est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires principalement sur le parc Pyramides où le taux de redevances est significatif et appliqué pour la première fois en année pleine (incidence + 800 K€);

- les dotations aux amortissements et provisions qui progressent de 586 K€ en raison d'un réajustement des provisions pour engagements de travaux sur Boucicaud, Porte d'Auteuil et Pyramides et de l'amortissement de l'investissement du parc du musée du Quai Branly pour 314 K€. Il convient de souligner que le réajustement des provisions relatives aux travaux de réhabilitation tient compte d'une nouvelle valeur de ces opérations à terminaison et des avenants et travaux supplémentaires non initialement prévus. Au total, c'est 2,8 Mo€ de complément qui a été pris en compte dans le nouveau calcul des engagements, dont 0,7 Mo€ sont pris sur l'exercice qui comprend la nouvelle valeur des dotations pour engagements de l'exercice et les rattrapages sur les exercices antérieurs.

Au total, le résultat d'exploitation est stable à 4 Mo€. On remarquera la constance des résultats d'exploitation actuels et projetés depuis le redressement opéré en 2004, comme en témoigne le tableau suivant :

l'essentiel de l'actif ; il s'agit principalement des investissements réalisés pour les concessions : fin du chantier de construction du parc du musée du Quai Branly et des opérations de rénovation de Notre Dame, démarrage des opérations de réhabilitation Boucicaut et Porte d'Auteuil ;



Concernant les éléments financiers et exceptionnels, on notera les points suivants :

- la baisse continue des charges financières consécutive à l'absence de tirage sur l'emprunt contracté pour la construction du parc du musée du quai Branly pendant la quasi -totalité de l'exercice (2 Mo€ ont toutefois été nécessaires fin décembre 2005 compte tenu du remboursement de l'avance de la Ville et des échéances en matière d'impôts et de redevances sur cet exercice) et l'incidence des produits financiers devenue plus conséquente ;

- un résultat exceptionnel marqué par la simple reprise des subventions d'équipement et d'un litige prud'homal se rapportant au PSE de 2003 (incidence nette positive 83 K€).

En résumé la stabilité des résultats d'exploitation, la baisse du déficit financier et les éléments exceptionnels permettent de dégager un résultat net avant impôt et participation des salariés de **4,2 Mo€** (4,5 Mo€ au budget révisé et 4,3 Mo€ au budget initial).

Compte tenu de ces éléments, l'impôt sur les bénéfices s'établit à près de **1,5 Mo€**.

Il implique le versement corrélatif de la participation des salariés provisionnée à hauteur de 227 K€.

Au total, la SAEMES enregistre un résultat net de **2,5 Mo€** (budget initial et révisé **2,7 Mo€**) sur l'exercice contre un bénéfice de **2,6 Mo€** en 2005.

Concernant la structure bilancielle de la SAEMES, il y a lieu de considérer les faits suivants :

- les immobilisations sous concession représentent toujours

- les comptes clients sont désormais maîtrisés et ne représentent plus qu'une part infime de l'actif circulant ;

- la trésorerie augmente en raison de la mobilisation de l'emprunt relatif à la construction du parc du musée du Quai Branly en fin d'exercice (voir développement infra) ;

- les capitaux propres après augmentation de capital et prise en compte des résultats sont à la fin de l'exercice sensiblement égal à l'endettement financier ;

- les " autres dettes " correspondent principalement aux redevances de la Ville.

1.2.2 Changement de méthodes comptables

La société ayant profondément modifié les méthodes comptables en 2003 en les rapprochant des avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité) relatifs aux activités de concession, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice.

1.2.3 Suivi des points relevés dans le rapport de gestion des exercices précédents

Reprises des produits d'amodiations et réconciliation avec la base de données commerciale.

La réconciliation de la base de données comptables servant de support à la reprise des produits d'amodiation et à la justification des produits constatés d'avance sur ces contrats a été réalisée en 2004 et renforcée en 2005 et en 2006.

Elle a conduit la société à reprendre les produits d'amodiation à

partir de 2004 sur la base de la seule considération des données commerciales - sous réserve d'ajustements liés à des situations particulières, comme la reprise de certains contrats non gérés par la base commerciale.

Un travail continu de validation de la base est désormais entrepris afin de vérifier chaque élément de données commerciales avec le support contractuel et renforcer ainsi la fiabilité globale des amodiations et des reprises sur les produits constatés d'avance.

Les travaux complémentaires entrepris en 2005 pour éliminer les zones d'incertitude qui subsistaient sur certains parcs avaient conduit à réduire à 140 K€ la différence constatée l'année précédente entre la base commerciale et la base comptable concernant les produits d'amodiation restant à reprendre (le montant au 31 décembre 2004 était de 232 K€). Cet écart a été repris définitivement dans les comptes de l'exercice 2006.

Compte tenu de la réconciliation définitive obtenue et des méthodes de réconciliation employées, ce point ne sera plus mentionné dans le rapport de gestion sauf circonstances particulières nécessitant d'y revenir.

Gestion des immobilisations

Le service de la maintenance a mis en place un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur qui s'appuie sur un recensement exhaustif de nos équipements, de leur état, des interventions pratiquées ou à prévoir sur ceux-ci.

Dans le même temps, l'acquisition d'un logiciel destiné à gérer les immobilisations et leur amortissement a permis de traiter l'ensemble des flux comptables au moyen de ce support. La base de données a été entièrement vérifiée par rapport aux factures des fournisseurs existantes dans les classeurs par parc (pour l'essentiel il s'agit d'immobilisations sous concessions).

Ces travaux ont relevé des justifications incomplètes des fiches d'immobilisation sur certains parcs dont les premiers investissements remontent parfois aux premières années d'activité de la société voire dans certains cas à des reprises de parc où les valeurs investies ne sont pas documentées. Des travaux complémentaires doivent être entrepris qui auront essentiellement pour objet de justifier les valeurs figurant à l'actif au moyen d'expertise sur les parcs nécessitant cette approche.

1.2.4 Activité des filiales et participation

SNC Lyon Diderot :

Cette société est détenue à 50% par SAEMES SA.

En plus du parc Lyon Diderot, dont c'est la 10ème année d'exploitation, la SNC a pris en location pour une durée de 18 mois à compter du 1er juillet 2002 - renouvelable tacitement par année civile- un parc de stationnement situé au 2 rue Traversière Paris 12ème (259 places).

Le résultat dégagé par la SNC au titre de l'exercice est de 409 507 €. Ce résultat est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

50% de ce bénéfice, soit 204 753,40 €, sont directement pris en compte dans les comptes de SAEMES SA sur l'exercice (ligne "bénéfice transféré" du compte de résultat) suite à l'approbation du résultat et à son affectation par l'assemblée des associés en date du 8 mars 2007.

Il convient de noter que la SAEMES et la société EFFIA concessions ont maintenu les bénéfices transférés en compte-courant pour que la filiale puisse faire face à ses obligations en matière de trésorerie sans apport complémentaire depuis l'exercice 2004. En contrepartie, les associés ont décidé de bénéficier d'une rémunération sur leur compte-courant à partir de l'exercice 2006 sur la base du taux d'intérêt maximum déductible pour les comptes d'associés en matière fiscale et sur la base des bénéfices transférés de 2004 et 2005. Le produit financier enregistré sur l'exercice 2006 par la SAEMES est de 21 712 €. La SAEMES considère par ailleurs que lorsque toutes les filiales

et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L.233-19 du Code de commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

Rappelons que la SAEMES ne dispose que d'une seule filiale et que le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle).

1.2.5 Activité en matière de recherche et développement

La SAEMES a déposé plusieurs offres en 2006 suite à des appels à candidatures lancés par :

- la Ville de Paris : gestion de parcs autocars sur voirie, affermage de 19 parcs de surface, affermage du parc de stationnement de la place de la Concorde. La SAEMES n'a pas été retenue pour les deux premiers et est (à la date de rédaction du présent rapport) appelé à négocier sur le dernier ;

- l'OPAC pour la concession de 4 parcs résidentiels (363 places au total) situés dans le quartier de la Goutte d'Or : la SAEMES a été retenue pour exploiter cette concession et le contrat est en cours de finalisation ;

- La ville de Noisy-le-Grand : il s'agit d'aménager et d'équiper un parc situé en centre ville (430 places), de rénover deux parcs relais situés sur la ligne A du RER (Mont d'Est : 700 places et Champy : 280 places) et de gérer le stationnement sur voirie de 1000 places environ : nous avons été retenu, ainsi qu'un autre opérateur, pour négocier ; les négociations se sont poursuivies jusque fin décembre et nous avons été informés récemment qu'elles n'étaient toujours pas closes.

En 2006, la convention avec la Préfecture de Police pour l'installation d'une **fourrière** dans le parc de stationnement Charléty-Thomire a été signée et les travaux engagés par la SAEMES. La **livraison des locaux à la Préfecture de police doit intervenir le 30 mars 2007.**

Au 1er Septembre 2006, le **tarif résident** a été appliqué à 5 parcs supplémentaires de la SAEMES conformément à la convention signée avec la ville de Paris.

Courant 2006 la SAEMES a été sollicitée pour reprendre l'exploitation de parcs résidentiels ; certains de ces dossiers pourraient déboucher au courant du 1er semestre 2007 :

- rachat du bail commercial accordé à la société PARISPARK par l'OPAC rue Olivier Métra (20ème arrondissement). 680 places ; les négociations se poursuivent de manière tri-latérale (Vendeur, OPAC, SAEMES) ;

- rachat de deux sociétés SAPEC et SAPSE exploitant sous bail commercial 2 parcs de l'OPAC (230 et 550 places) situés à proximité de notre parc St Eloi (12ème) : un lettre d'intention a été transmise au vendeur ;

- gestion d'un **parc de stationnement résidentiel (180 places) situé rue René Boulanger** (10ème) sous un immeuble racheté par la société CAPSSA au 19 mars. Cette dernière recherchait un opérateur susceptible de prendre la gestion de ce parking sous bail commercial de 9 ans ; notre offre a été retenue et le **contrat de bail doit être finalisé d'ici mi-avril** ;

- prestation de gestion pour un parc résidentiel (1200 places) d'Immobilier 3F situé Avenue de Flandres (19ème) ; le contexte du quartier et la configuration du parking (boxes) nous conduisent à proposer une prestation basée sur une forte présence humaine.

En septembre 2006, la SAEMES a également déposé un dossier

de candidature auprès du centre hospitalier de Ste Anne (14ème) pour l'exploitation d'un parking (287 places) qui sera construit en 2010 sur le site.

Depuis début 2007, la SAEMES a déposé deux autres offres :

- pour la concession Notre-Dame / Cardinet (DSP de la Ville de Paris)
- pour la concession d'un parc relais à construire situé sur la commune de Montévrain (ligne A du RER, Val d'Europe)

A signaler également que depuis le début de l'année 2007, la SAEMES s'est portée candidate sur les appels à candidatures suivants :

- exploitation d'un parc relais situé à proximité de la gare du RER Vaires-Torcy (STIF)

- exploitation des parcs de stationnement (24 000 places) de l'EPAD (La Défense) ; candidature en groupement momentané d'entreprises avec la Financière Duval qui est mandataire.

1.2.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Compte tenu de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice 2006, il a été décidé de rembourser une partie des emprunts en cours.

Environ 4 Mo€ de remboursement par anticipation sont programmés sur l'exercice 2007 en complément des échéances normales d'emprunts.

1.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget 2007 a été établi en tenant compte du périmètre d'exploitation existant à fin décembre 2006, même si des perspectives d'extension de ce périmètre sont présentes notamment avec le contrat d'affermage OPAC relatif aux parcs de la Goutte d'Or, l'incidence en termes de chiffre d'affaires et de résultat sur cet exercice reste marginale.

Il tient compte par ailleurs d'une relative baisse globale de la fréquentation sur les parcs centraux et de l'impact des travaux sur les recettes concernant les parcs Boucicaut (travaux engagés à partir d'avril 2006) et Porte d'Auteuil (travaux engagés à partir de juin 2006).

Le résultat d'exploitation de la SAEMES devrait se situer en progression de près de 10% sur l'exercice à **4,4 Mo€** contre **4,0 Mo€** en 2006 principalement en raison d'une diminution des provisions pour travaux (impact des investissements Notre Dame terminés en 2006).

Il se caractérise par :

- une croissance faible du chiffre d'affaires (+ **0,5 Mo€**) et des produits d'exploitation (+**0,1 Mo€**) dont le gain d'une demi année de recette du parc du musée du Quai Branly ne suffit pas à compenser la perte de chiffre d'affaires des parcs de surface ;
- une baisse des charges d'exploitation de **0,3 Mo€** en grande partie liée aux amortissements et provisions pour travaux qui baissent dans les mêmes proportions en raison de la concession Notre Dame dont les investissements ont été entièrement amortis en 2006.

Les charges d'exploitation sont stables à l'exception des charges de personnel qui progressent principalement de l'incidence des mesures d'augmentation collective et individuelle décidée en 2006.

L'évolution des redevances de la Ville de Paris est conforme au périmètre d'exploitation et en particulier à l'incidence de la perte des parcs de surface (le parc du musée du Quai Branly ne relève pas de la Ville de Paris et n'est, de surcroît, pas soumis à redevance avant la huitième année d'exploitation).

Au total le résultat net après impôt serait de l'ordre de **2,1 Mo€**,

en l'absence de tout élément exceptionnel (l'impôt bénéficie d'un décalage défavorable entre les déductions et les réintégrations opérées sur l'exercice dans la mesure où les provisions pour engagements de travaux ne sont que partiellement déduites des résultats imposables et qu'aucune opération ne s'achève en 2007 ; la participation calculée en référence au bénéfice fiscal bénéficie de cette augmentation conjoncturelle de ce bénéfice malgré la hausse des fonds propres dont 5% sont retenus dans le calcul de la participation).

En termes de financement de ses investissements programmés sur la période, la SAEMES peut y faire face sans recourir à des emprunts nouveaux en 2007 où elle poursuit parallèlement son désendettement comme on l'a vu précédemment.

2 RÉSULTAT ET AFFECTATION

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde par un bénéfice net comptable de 2 489 248 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte " report à nouveau ".

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucune mise en distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de la Loi N° 85-706 du 12 juillet 1985, nous vous rappelons que la Ville de Paris détient plus de la moitié du capital de votre société.

3 DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

La SAEMES SA n'a pas engagé au cours de l'exercice des dépenses non déductibles fiscalement aux termes de l'article 39.4 du C.G.I.

4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

5 MANDATS VENANT A EXPIRATION

Aucun mandat ne vient à expiration et n'est appelé à être renouvelé au cours de votre assemblée.

6 INFORMATION RELATIVE AUX MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, la liste des mandats ou fonctions exercées par vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés figurent dans le tableau ci-après annexé.

7 INFORMATION RELATIVE A LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SAEMES

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102 du Code de Commerce, il n'existe aucune participation des salariés de l'entreprise au capital de la SAEMES au 31 décembre 2006.

Nous vous rappelons que votre conseil a proposé une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions de l'Article L 443-5 du Code du Travail afin de se conformer aux nouvelles dispositions introduites par l'Article 29-1 de la Loi n° 2001-152 du 19 février 2001.

Cette augmentation n'a pas été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 5 juin 2005.

Fait à Paris, le 3 avril 2007

Conseil d'Administration de la SAEMES





R a p p o r t d e g e s t i o n
d e
l ' e x e r c i c e c l o s
l e 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 6



A n n e x e s



Résultats financiers des cinq derniers exercices

	2002	2003	2004	2005	2006
A – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1. Capital Social (en K€)	2 958	2 958	2 958	4 232	4 232
2. Nbre des actions ordinaires existantes	48 500	48 500	48 500	69 405	69 405
B – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (EN K€)					
1. Chiffre d'affaires hors taxes	30 607	31 828	32 473	33 247	36 278
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 624	8 250	14 439	15 023	14 345
3. Impôts sur les bénéfices (Produits) /Charges	(298)	118	2 149	1 896	1 451
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	5	465	405	227
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2 952)	(2 107)	4 284	2 585	2 489
6. Résultat distribué (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
C - RESULTATS PAR ACTION (En Euros) (*)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions	122	168	244	233	183
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(61)	(43)	88	47	36
3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
(*) Il s'agit du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice 2005 (Avis OEC n°27)					
D – PERSONNEL					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	242	267	246	238	257
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	6 496	6 924	6 150	6 053	6 643
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)					
- (En K€)	2 757	2 841	2 844	2 676	3 097

Mandats ou Fonctions exercés par les mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S

Mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) au sein de la S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) dans une autre société
M. Denis Baupin	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Adjoint au Maire de Paris chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie ▶ Conseiller de Paris ▶ Représentant du Conseil de Paris au sein du S.T.I.F
Mme Pascale Pécheur	Directrice Générale non Administratrice	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Représentante permanente de la S.A.E.M.E.S au sein de la S.N.C Lyon Diderot ▶ Présidente de la commission Intermodalité de la FNMS
Mme Anne Hidalgo	Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Première adjointe au Maire de Paris ▶ Conseillère de Paris ▶ Présidente du conseil d'administration de la S.E.M.E.A 15
Mme Elisabeth de Fresquet	Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseillère de Paris
M. Claude Dargent	Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseiller de Paris ▶ Administrateur de la S.E.M.E.A 15 ▶ Administrateur de la SGJA
M. Daniel Marcovitch	Représentant permanent de la Ville de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseiller de Paris ▶ Conseiller Municipal
M. Gérard Gourkow	Représentant permanent du C.N.P.A en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Président du C.N.P.A Région Ile de France ▶ Président du C.N.P.A Paris
M. Bernard Irion	Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Président Directeur Général de la société d'exploitation du parc d'exposition Paris-Nord Villepinte ▶ Administrateur et Président de la société d'exploitation du parc d'exposition Paris-Nord-le Bourget ▶ Vice-Président de la Délégation de Paris au sein de la C.C.I.P ▶ Administrateur de la société A.D.P ▶ Administrateur de la société Peugeot cycles ▶ Administrateur de la Société Immobilière du Palais des Congrès ▶ Administrateur de la société CITER
M. Jean Dominique Piani	Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur au sein de la SEMMASSY



R a p p o r t g é n é r a l d e s c o m m i s s a i r e s a u x c o m p t e s E x e r c i c e c l o s l e 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 6

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAEMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les nouvelles règles relatives aux immobilisations et amortissements ne sont pas applicables aux délégations de services publics. Les méthodes comptables à ce titre sont décrites au point 1 pages 44 et suivantes de l'annexe. Elles sont conformes à la réglementation comptable applicable aux délégations de services publics.

Les produits constatés d'avance comprennent essentiellement les produits relatifs aux amodiations pour leur quote-part non encore rapportée au résultat. La reconnaissance des produits à ce titre est présentée au point 5 page 45 de l'annexe. La méthode retenue est conforme aux principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 mai 2007

Les commissaires aux comptes

GMBA
représenté par
Michel GIRE

Gérard BIENAIME

Membres de la Compagnie Régionale de Paris



Comptes annuels



B i l a n

Bilan Actif - p 36

Bilan Passif - p 37

C o m p t e d e r é s u l t a t

Compte de Résultat (première partie) - p 40

Compte de Résultat (deuxième partie) - p 41

A n n e x e

Règles et méthodes comptables - p 44

Faits significatifs de l'exercice - p 47

Immobilisations - p 48

Amortissements - p 50

Provisions inscrites au bilan - p 52

Autres provisions pour risques et charges (détails) - Dotations et Reprises (détails)- p 53

Etat des échéanciers des créances et des dettes - p 54

Charges à payer - p 55

Produits à recevoir - p 55

Charges et produits constatés d'avance - p 55

Détail des amodiations par parc - p 56

Composition du capital social - p 57

Crédit-bail- p 57

Engagements financiers - p 58

Emprunts et Swap - p 60

Effectif moyen - p 61

Liste des filiales et participations - p 62

Les chiffres sont exprimés en Euros sauf indications particulières :

K€ : milliers d'Euros

M€ : millions d'Euros



Bilan
Actif/Passif

Bilan Actif



En Euros	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets et dts similaires	1 461 159	1 193 569	267 589	413 454
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo.incorp.				
Immobilisations incorporelles	1 461 159	1 193 569	267 589	413 454
Terrains				
Constructions	595 933	330 318	265 615	316 284
Installations tech, mat et outillage ind.	276 240	214 200	62 040	120 783
Autres immobilisations corporelles	194 160 403	29 277 389	164 883 014	140 047 771
Immobilisations en cours	1		1	15 852 848
Avances et acomptes	3 157		3 157	4 229
Immobilisations corporelles	195 035 735	29 821 907	165 213 828	156 341 915
Participation par M.E.				
Autres participations	152		152	152
Créances rattachées à participations	564 453		564 453	337 988
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 759		7 759	6 052
Autres immobilisations financières	29 488		29 488	25 273
Immobilisations financières	601 852		601 852	369 465
ACTIF IMMOBILISE	197 098 745	31 015 476	166 083 269	157 124 834
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
Stocks et en-cours				
Avances, acomptes versés sur comm.	5 983		5 983	9 147
Créances clients et comptes rattachés	467 980	49 817	418 163	1 345 946
Autres créances	1 865 985		1 865 985	2 333 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	2 339 948	49 817	2 290 131	3 688 361
Valeurs mobilières de placement	15 086 065		15 086 065	1 951 292
Disponibilités	504 173		504 173	381 201
Charges constatées d'avance	55 452		55 452	25 240
Disponibilités et divers	15 645 691		15 645 691	2 357 733
ACTIF CIRCULANT	17 985 638	49 817	17 935 822	6 046 095
Charges à répartir sur plusieurs exe.				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	215 084 383	31 065 293	184 019 091	163 170 928

Bilan Passif



En Euros	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Capital social ou individuel (dont versé 4 232 298)	4 232 298	4 232 298
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 725 271	3 725 271
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	423 230	55 593
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 497 845	280 917
Résultat de l'exercice	2 489 248	2 584 565
Situation nette	13 367 891	10 878 644
Subventions d'investissement	7 100 336	7 518 804
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	20 468 227	18 397 448
Produits des émissions de titres participatifs	6 860 206	6 860 206
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	6 860 206	6 860 206
Provisions pour risques	670 102	819 222
Provisions pour charges	71 808 180	63 467 468
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 478 281	64 286 690
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit	25 854 775	15 706 953
Emprunts et dettes financières divers	559 840	844 360
Dettes financières	26 414 615	16 551 314
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 293	13 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 644 837	2 228 340
Dettes fiscales et sociales	4 039 424	4 508 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 647 402	2 409 115
Autres dettes	5 758 042	4 829 897
Dettes diverses	16 089 706	13 975 383
Produits constatés d'avance	41 702 762	43 086 359
DETTES	84 212 376	73 626 585
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	184 019 091	163 170 928



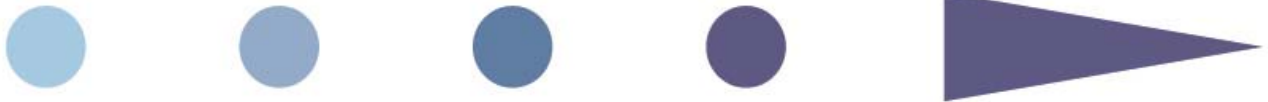
*Compte
de résultat*



En Euros	France	Export	31/12/06	31/12/05
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	36 278 399		36 278 399	33 247 546
Chiffres d'affaires nets	36 278 399		36 278 399	33 247 546
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 177 969	804 821
Autres produits			65 814	189 913
PRODUITS D'EXPLOITATION			38 522 182	34 242 281
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			5 947 587	5 618 151
Charges externes			5 947 587	5 618 151
Impôts, taxes et versements assimilés			1 554 551	1 407 207
Salaires et traitements			6 642 856	6 052 999
Charges sociales			3 096 774	2 676 142
Charges de personnel			9 739 630	8 729 141
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 999 623	2 027 971
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			23 379	53 334
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 401 145	1 265 778
Dotations d'exploitation			3 424 147	3 347 084
Autres charges d'exploitation			13 812 379	11 132 686
CHARGES D'EXPLOITATION			34 478 294	30 234 270
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 043 889	4 008 011
Bénéfice attribué ou perte transférée			204 753	188 619
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			21 712	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			105 748	231 799
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			127 460	231 799
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			714 979	909 653
Différence négative de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			714 979	909 653
RESULTAT FINANCIER			(587 519)	(677 854)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 661 123	3 518 776



En Euros	31/12/06	31/12/05
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 994	1 912 508
Produits exceptionnels sur opérations en capital	418 469	663 241
Reprises sur provisions et transferts de charges	131 000	445 665
Produits exceptionnels	554 463	3 021 415
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 846	197 571
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		152 650
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 304 514
Charges exceptionnelles	47 846	1 654 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL	506 617	1 366 680
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	227 075	404 723
Impôts sur les bénéfices	1 451 418	1 896 169
TOTAL DES PRODUITS	39 408 859	37 684 113
TOTAL DES CHARGES	36 919 612	35 099 548
BENEFICE OU PERTE	2 489 248	2 584 565



L'annexe fait partie des comptes annuels. Elle est conçue en application des dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (articles 511-1, 511-5 et 511-6, 511-8).

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 3 avril 2007





Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation, sous réserve des options prises, le cas échéant, sur l'exercice en vue de se conformer aux nouvelles règles comptables et/ou en vue de rendre une image fidèle des comptes.

Ces options sont détaillées, le cas échéant, dans les faits significatifs de l'exercice.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. En matière de comptes consolidés, la SAEMES considère que lorsque toutes les filiales et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L.233-19 du Code de commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

La SAEMES dispose d'une seule filiale, la SNC Lyon Diderot, qu'elle détient à 50%. Le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle). Voir également information sur la SNC Lyon Diderot, page 62 de l'annexe.

Les revenus issus de l'activité sont constitutifs de prestations de type "continues" telles qu'elles sont définies par l'article 38-2 bis du Code Général des Impôts. La méthode de comptabilisation des produits, préconisée et suivie par la société, est la méthode dite de "l'avancement", dont les principales caractéristiques sont :

- constatation des produits en fonction de l'avancement de l'exécution des prestations;
- rattachement des charges aux produits tel qu'il résulte de l'application de l'article L 123-21 du code de commerce.

Par exception toutefois, compte tenu des caractéristiques propres aux contrats de concessions et notamment leur durée, les contrats (ou règlement de tarification) qui sous-tendent les revenus de la société sont regroupés par opération (ou parc) et les pertes éventuelles constatées ne concernent que la période courue sur l'exercice. L'estimation des revenus prévisionnels et des charges imputables n'étant pas clairement identifiable, elle ne permet pas de concourir à l'expression d'une opinion définitive sur les résultats du ou des parcs à terminaison sur la période des concessions.

Le nombre de parcs à structure déficitaire continue (sur la base du résultat d'exploitation) depuis 3 ans est de 13 dont 5 parcs mixtes en ouvrage et 8 parcs résidentiels en ouvrage. Le déficit annuel d'exploitation constaté en 2006 sur l'ensemble des parcs déficitaires s'élève à 1 074 K€, dont 752 K€ pour les parcs mixtes en ouvrage et 322 K€ pour les parcs résidentiels en ouvrage.

Les principales règles et méthodes comptables sont détaillées ci-après.

Les analyses des postes du bilan et du compte de Résultat sont détaillées dans les tableaux figurant ci-après pages suivantes.

1 Immobilisations

Les Immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Leur amortissement est pratiqué suivant les taux et modes ci-dessous :

	Durée de Vie	Mode
▶ Logiciels	3 Ans	Linéaire
▶ Construction	30 Ans	Linéaire
▶ Agencements & Installations	5 Ans	Linéaire
▶ Matériel de Bureau & Informatique	3 à 5 Ans	Linéaire
▶ Mobilier de Bureau	3 à 5 Ans	Linéaire

Les immobilisations concédées sont amorties comme suit, à partir de la mise en exploitation des parcs concernés

- ▶ Pour les biens renouvelables, amortissement technique calculé sur leur durée de vie estimée, selon les régies établies ci-dessus. Le cas échéant, une provision pour renouvellement est constituée ainsi qu'une provision pour amortissement de caducité selon la règle nouvelle établie à partir de l'exercice 2003.

Cette règle est la suivante :

"lorsque le contrat stipule la remise gratuite des biens au concédant, l'amortissement de caducité doit être prévu dès l'acquisition ou la création (ou l'apport) de la première immobilisation renouvelable et l'amortissement pour dépréciation (constaté au bilan) ne doit plus être porté en charge à partir du moment où le concessionnaire prévoit qu'il s'agit du dernier renouvellement de l'immobilisation " (guide du CNC §36).

Nous rappelons à ce titre que l'écart relatif aux amortissements de caducité qui n'avaient pas été constatés depuis l'origine jusqu'à l'exercice 2003, représentant un montant significatif, il avait été décidé de limiter l'impact sur les comptes de l'exercice 2003 à hauteur de la reprise sur la provision pour renouvellement et de ventiler le reliquat sur les durées de concessions restant à courir.

Le montant cumulé des amortissements de caducité sur biens renouvelables restant à constituer à la fin de l'exercice 2003 pour se conformer aux principes édictés par le CNC était de 3810,4 K€ pour une durée moyenne de concession restant à courir de 26 ans environ.

La dotation complémentaire au titre de cet amortissement pour se conformer aux principes édictés par le CNC est de 143,3K€ pour l'exercice 2006 ; Le reliquat restant à compléter à la fin de l'exercice 2006 ressort donc à 3 380,6K€.

- ▶ Pour les biens non renouvelables, amortissement de caducité calculé sur la durée restant à courir de la concession.

Aucun amortissement n'est considéré comme dérogoire.

Les amortissements de caducité des biens non renouvelables sont portés au passif, en " provision pour charges ". La dotation de l'exercice est incluse dans la ligne "autres charges" du compte de résultat.

Les amortissements de caducité des biens renouvelables et les provisions pour renouvellement sont portés au passif, en "provision pour charges". Les dotations de l'exercice sont incluse dans les dotations pour risques et charges d'exploitation du compte de résultat.

Les amortissements pour dépréciation des biens renouvelables et les amortissements des biens immobilisés dont la société est propriétaire figurent en diminution des valeurs d'actifs immobilisés. La dotation de l'exercice figure sur la ligne "dotation aux amortissements" du compte de résultat.

Immobilisations mises gratuitement dans la concession par le concédant

Afin de mieux appréhender l'ensemble des moyens mis en oeuvre, il a été antérieurement procédé à la comptabilisation des immobilisations mises gratuitement dans la concession par la Ville de Paris.

Celles-ci ont été enregistrées à leur valeur estimée, soit

▶ Marché Saint Germain	1 829 388 €
▶ Roquette	1 524 490 €
▶ Saint-Eustache	3 506 327 €
	6 860 206 €

La contrepartie de ces immobilisations figure au passif du bilan dans les autres fonds propres.

Les parcs Pyramides, Boucicaut, Coubertin, Thomire, Bercy, Goutte d'or (première tranche), Mairie du 17ème arrondissement (première tranche, gros oeuvre), Porte d'Orléans, Notre Dame, Saint-Eloi et Porte d'Auteuil apportés gratuitement par la Ville, n'ont pas été évalués et ne sont donc pas comptabilisés.

L'éventuelle dépréciation de ces immobilisations sera constatée par le débit du compte "Ville de Paris - Apports à Titre Gratuit" et n'affectera donc pas le résultat des exercices concernés. A ce jour, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes.

Les terrains ayant fait l'objet d'un apport par la Ville n'ont pas été comptabilisés.

Provisions pour engagements de travaux

L'économie de certaines concessions dépend largement d'engagement contractuel de réalisation de travaux de réhabilitation pour lesquels des amortissements de caducité sont à constater à l'achèvement desdits travaux jusqu'aux termes des concessions.

Compte tenu des délais administratifs d'obtention des permis de construire, les travaux ne sont pas réalisés dans le calendrier requis et les amortissements de caducité ne peuvent qu'être différés entraînant un déséquilibre dans l'appréhension du résultat économique sur la durée de ces concessions relativement courte.

Pour éviter cette situation au regard des résultats actuels et futurs de ces concessions, il a été décidé de prendre en compte le montant des travaux non réalisés rapporté à la durée de la concession restant à courir à partir de 2003, de telle sorte que les amortissements de caducité, une fois les travaux achevés, n'entraînent aucune rupture sur la constatation des charges d'exploitation des concessions sur les années futures.

4 parcs mixtes en ouvrage sont concernés.

Le montant total de la provision passée en dotation d'exploitation sur l'exercice est de 2 620 K€, dont 457 K€ au titre de la revalorisation du coût final des travaux.

Le montant total des reprises de l'exercice est de 1 825 K€ dont 1 762 K€ à titre définitif pour le parc Notre Dame.

En cumul, la provision s'élève à 7 408 K€ à la fin de l'exercice 2006.

Immobilisations financières

Les titres de participations, les dépôts et cautionnements versés ainsi que les prêts accordés aux salariés sont comptabilisés à leur valeur d'origine.

2 Subventions d'investissement

Elles sont rapportées au résultat de chaque exercice au prorata des amortissements pratiqués au titre des immobilisations qu'elles financent.

Au titre de 2006, la quote-part de ces subventions virée au compte de résultat s'élève à 418,5 milliers d'euros (exercice 2005 553,3 milliers d'euros ; ligne "produits exceptionnels sur opération en capital").

Aucune subvention nouvelle n'a été octroyée sur l'exercice et enregistrée en augmentation du poste au passif du bilan.

3 Provisions pour renouvellement

Elle a pour objet de couvrir la différence existant entre le coût de remplacement à l'identique et le coût d'acquisition des biens renouvelables.

Elle est dotée chaque année sur la base d'une estimation du coût de remplacement, établie par réévaluation du coût historique.

En 2006, le taux de réévaluation retenu, par rapport à la valeur estimée au 31 décembre 2005, est de 2%.

Ainsi, la dotation de chaque exercice peut être exprimée par la formule suivante :

$$P1 = (VR - VH) \times n / n - P$$

- ▶ Où P1 est la dotation de l'exercice,
- ▶ VR est la valeur réévaluée,
- ▶ VH est la valeur historique,
- ▶ n' est la durée courue depuis la mise en service du bien,
- ▶ n est la durée de vie estimée du bien,
- ▶ P est la provision cumulée au premier jour de l'exercice.

Le calcul actuariel de la valeur de remplacement tient compte depuis 2004 du nombre d'années d'utilisation du bien à partir du 1er jour de l'exercice d'acquisition du bien.

4 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

(Voir Tableau page 54)

5 Produits constatés d'avance

Ils comprennent essentiellement les produits relatifs aux amodiations pour leur quote-part non encore rapportée aux résultats.

Les produits d'amodiations ou baux longue durée relèvent de la notion de prestations continues définie par l'article 38-2 bis du CGI.

Les produits sont appréhendés au fur et à mesure de la prestation, selon un plan de reprise dont les principes retenus par la SAEMES sont les suivants :

- si la durée de l'amodiation est inférieure à la durée de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de l'amodiation;

- si la durée de l'amodiation est supérieure à celle de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de la concession en l'absence d'indemnité due à l'autorité concédante, et sur la durée de l'amodiation en présence d'indemnité due à cette même autorité, à la fin de la concession,

Dans certains cas, les prolongations d'amodiation peuvent prendre effet à des dates postérieures à la fin de la concession; le produit résultant de cette prolongation, telle qu'il résulterait de la méthode appliquée conduirait à reprendre la totalité du produit l'année même où la concession s'achèverait si aucune indemnisation due à l'autorité concédante n'est prévue.

Par exception à la règle précitée, et dans le cas où les prises d'effet des prolongations d'amodiations sont postérieures à la date de fin de concession, le produit issu de ces prolongations a été rapporté aux résultats dès 2004 jusqu'à la fin de la concession au prorata du nombre d'année restant à courir.

Cette situation concerne le seul parc Lagrange pour lequel le montant des prolongations de 502 K€ a été étalé sur 4 ans.

La réconciliation de la base de données comptables servant de support à la reprise des produits d'amodiation et à la justification des produits constatés d'avance sur ces contrats a été réalisée en 2004.

Les travaux complémentaires entrepris en 2005 pour éliminer les zones d'incertitude qui subsistaient sur certains parcs avaient conduit à réduire à 140 K€ la différence constatée entre la base commerciale et la base comptable concernant les produits d'amodiation restant à reprendre (le montant au 31 décembre 2004 était de 232 K€). Cet écart a été entièrement repris en produits d'exploitation en 2006.

(Voir Tableau page 56)

[6 Impôts sur les bénéfices et Participation des salariés aux fruits de l'expansion](#)

Au titre de l'exercice 2006, l'impôt sur les bénéfices et la participation des salariés s'élèvent respectivement à 1 451 K€ et 227 K€.



F a i t s

s i g n i f i c a t i f s d e l ' e x e r c i c e

L'annexe reprend les principaux faits significatifs ayant un impact direct sur la lecture des comptes de l'exercice 2006. Les autres faits significatifs sont détaillés dans le rapport de gestion.

1 Activité

La SAEMES exploite des parcs de stationnement dans le cadre de concessions (dont la durée moyenne restant à courir est d'environ trente ans) qui lui ont été accordées dans la majorité des cas par la Ville de Paris, mais également par l'assistance publique, l'OPAC, ou l'Etat.

La concession du parc Notre Dame a été prolongée par avenant jusqu'au 30 novembre 2007. L'économie de la concession résultant de la nouvelle période de délégation ayant entraîné une modification des conditions financières, les amortissements issus des opérations de réhabilitation ont été entièrement constatés sur la période initiale s'achevant le 30 novembre 2006.

2 Parc du Musée du Quai Branly

Aux termes de quatre années de construction, la SAEMES a mis en exploitation le parc du musée du Quai Branly le 12 juillet 2006.

La capacité du parc est de 520 emplacements de stationnement. Le chiffre d'affaires est supérieur aux prévisions de l'ordre de 10% : le succès du Musée et son ouverture récente ainsi que la commercialisation anticipée au niveau des abonnements et des amodiations ont sans conteste contribué à l'évolution favorable des recettes qui s'établissent, sur un peu moins de six mois, à 438 K€ HT.

L'emprunt de 16 M€, dont l'objet est le financement de la construction du parking, a été consolidé le 29/12/2006 conformément aux engagements pris vis à vis du prêteur. Les droits de tirages ont été exercés successivement en décembre 2005 pour 2 M€ et en décembre 2006 pour 14 M€. Les travaux ayant été principalement financés sur les fonds propres de la SAEMES, l'excédent de trésorerie dégagé par le dernier tirage a été investi dans des valeurs monétaires à court terme (ligne "Valeurs mobilières de placement" à l'actif du bilan).

3 Accord d'intéressement

Un avenant à l'accord d'intéressement conclu le 23 juin 2005, a été signé le 29 juin 2006 entre la direction générale de la SAEMES et la délégation syndicale après avis favorable à l'unanimité des membres du comité d'entreprise.

L'avenant consiste à introduire, en sus du critère initial de répartition de l'intéressement en fonction du temps de travail accompli au cours de l'exercice précédent, le critère de répartition proportionnelle au salaire.

L'avenant a ainsi pour objet d'ajouter à l'intéressement initial (5,5% du résultat d'exploitation) une masse de 3,5% du résultat d'exploitation qui sera distribuée proportionnellement au salaire tenant compte du temps de travail accompli au cours de l'exercice de référence.

Cet intéressement complémentaire, appliqué pour la première fois sur l'exercice 2006, s'élève à 155 K€. L'intéressement global provisionné en 2006 est de 400 K€ (intéressement 2005 : 233K€).

4 Suivi des mesures de restructuration

Le solde de la provision relative au Plan Social d'Entreprise (PSE) s'élève à 31 K€ au 31 décembre 2006 et correspond à des

reliquats de contributions sociales non encore appelées en relation avec le PSE.

Les charges de la période figurant en "charges exceptionnelles sur opérations de gestion" s'élèvent à 37 K€, et représentent une indemnité versée en application du jugement du Conseil des Prud'hommes de Paris rendu le 21/09/2006.

La provision correspondante qui avait été constituée pour 131 K€ a été entièrement reprise au 31 décembre 2006 (la reprise est constatée en "reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles").

5 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Compte tenu de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice 2006, il a été décidé de rembourser une partie des emprunts en cours.

Environ 4 Mo€ de remboursement par anticipation sont programmés sur l'exercice 2007 en complément des échéances normales d'emprunts.



i m m o b i l i s a t i o n s

En Euros	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 357 899		103 260
Immobilisations incorporelles	1 357 899		103 260
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	587 865		8 068
Installations techniques et outillages industriel	310 763		17 135
Installations générales, agencements et divers	167 034 398		26 608 734
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	678 313		34 593
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	15 852 848		
Avances et acomptes	4 229		
Immobilisations corporelles	184 468 416		26 668 530
Participations mises en équivalence			
Autres participations	338 140		226 465
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	31 325		5 921
Immobilisations financières	369 465		232 387
TOTAL GENERAL	186 195 779		27 004 177



i m m o b i l i s a t i o n s

En Euros	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 461 159	
Immobilisations incorporelles			1 461 159	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			595 933	
Instal.techn. et outillages industriel	51 657		276 240	
Instal. générales, agencem. et divers	16 906	173 875	193 452 351	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, info.et mobilier		4 854	708 052	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	15 852 846		1	
Avances et acomptes		1 072	3 157	
Immobilisations corporelles	15 921 409	179 801	195 035 735	
Participations mises en équivalence				
Autres participations			564 605	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisés financières			37 246	
Immobilisations financières			601 852	
TOTAL GENERAL	15 921 409	179 801	197 098 745	



A m o r t i s s e m e n t s

Situations et mouvements de l'exercice

En Euros	Montant Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	944 445	249 124		1 193 569
Immobilisations incorporelles	944 445	249 124		1 193 569
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions dur sol d'autrui				
Constructions installations générales	271 581	58 737		330 318
Instal. techn. et outillages industriel	189 980	24 537	318	214 200
Instal. générales, agencem. et divers	27 079 767	1 642 411	58 603	28 663 574
Matériel de transport				
Mat. de bureau, info. et mobil.	585 173	33 496	4 854	613 815
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 126 501	1 759 181	63 775	29 821 907
TOTAL GENERAL	29 070 946	2 008 305	63 775	31 015 476

Ventilations des dotations aux amortissements de l'exercice

En Euros	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	249 124		
Immobilisations incorporelles	249 124		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions dur sol d'autrui			
Constructions installations générales	58 737		
Instal. techn. et outillages industriel	17 641		
Instal. générales, agencem. et divers	1 642 411		
Matériel de transport			
Mat. de bureau, info. et mobil.	31 710		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	1 750 499		
TOTAL GENERAL	1 999 623		



A m o r t i s s e m e n t s

Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche et développement		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Instal. techn. et outillages industriel		
Instal. générales, agencem. et divers		
Matériel de transport		
Mat. de bureau, info. et mobil.		
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles		
TOTAL GENERAL		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net Début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de rembours. des obligations				



Provisions inscrites au bilan

En Euros	Montant Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provision pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Prov. pour litiges	209 982	15 815	153 513	72 283
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.	5 924 787	550 975	2 422	6 473 339
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges (1)	58 151 921	9 788 993	2 008 255	65 932 659
Prov. pour risques et charges	64 286 690	10 355 783	2 164 190	72 478 281
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	187 072	23 379	160 634	49 817
Autres provisions pour dépréciation				
Prov. pour dépréciation	187 072	23 379	160 634	49 817
TOTAL GENERAL	64 473 761	10 379 161	2 324 824	72 528 098

(1) Autres provisions pour risques et charges : détail ci-après

Autres Provisions pour Risques et Charges (détails)

En Euros	31/12/05	(+)	(-)	31/12/06
Provision pour amortissements de caducité Biens renouvelables	4 045 397	804 355	18 202	4 831 550
Amortissements de caducité Biens non renouvelables	46 884 036	6 334 530	123 636	53 094 930
Provision pour travaux (1)	6 613 248	2 620 108	1 824 995	7 408 361
Porte d'Auteuil	2 197 183	1 073 044	9 109	3 261 118
Boucicaut	2 535 113	1 074 697	53 546	3 556 264
Notre Dame	1 762 340		1 762 340	0
Pyramides	118 611	472 367		590 978
Autres provisions pour risques	609 240	30 000	41 422	597 818
Chèques détournés	563 333			563 333
Honoraires	0	30 000		30 000
Organic 2001 et 2002	41 422		41 422	0
Dépôts antérieurs à 2001 (Dépôts versés)	4 485			4 485
Total des autres provisions pour risques et charges	58 151 921	9 788 993	2 008 255	65 932 659

(1) Les amortissements de caducité s/ biens non renouvelables et la provision s/travaux figurent sur la ligne "Autres Charges / Autres Produits"

Dotations et Reprises (détails)

En Euros	DOTATIONS	REPRISES
Amortissements techniques	1 999 623	0
- dont Immobilisations incorporelles	249 124	
- dont Immobilisations corporelles	1 750 499	
Provisions pour renouvellement s/ biens renouvelables	550 975	2 422
Provisions de Caducité s/ biens renouvelables	804 355	18 202
Amortissements de Caducité s/ biens non renouvelables	6 334 530	
Provisions pour travaux	2 620 108	1 824 995
Autres Provisions pour Risques et Charges	45 815	63 936
- dont Provision pour litiges	15 815	22 513
- dont provision honoraires	30 000	
- dont provision ORGANIC 2001/2002		41 422
Provision pour Dépréciation	23 379	160 634
- sur Créances Clients	23 379	160 634
EXPLOITATION	12 378 784	2 070 189
Litiges		131 000
EXCEPTIONNEL	0	131 000



Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances En Euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	564 453	564 453	
Prêts	7 759	3 006	4 752
Autres immobilisations financières	29 488		29 488
De l'actif immobilisé	601 699	567 459	34 240
Clients douteux ou litigieux	59 857	59 857	
Autres créances clients	408 123	408 123	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 914	17 914	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 748	52 748	
Etat - Impôts sur les bénéfices	245 480	245 480	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	707 182	707 182	
Etat- Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers	1	1	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	842 660	842 660	
De l'actif circulant	2 333 965	2 333 965	
Charges constatées d'avance	55 452	55 452	
TOTAL GENERAL	2 991 116	2 956 876	34 240

Etat des dettes En Euros	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Auprès des établissements de crédit (1)				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	25 854 775	8 228 323	5 891 993	11 734 458
Emprunts et dettes financières divers (1)	559 840		559 840	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 644 837	1 644 837		
Personnel et comptes rattachés	1 308 802	1 308 802		
Sécurité sociale et autres organismes	1 300 290	1 300 290		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	447 208	447 208		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	983 125	983 125		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 647 402	2 436 892	2 210 511	
Groupe et associés				
Autres dettes	5 758 042	5 758 042		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 702 762	2 040 964	7 396 759	32 265 039
TOTAL GENERAL	84 207 083	24 148 483	16 059 102	43 999 497

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

13 946 283
2 794 834

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant En Euros
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171 971
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	610 676
Dettes fiscales et sociales	2 861 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	775 158
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	5 758 042
TOTAL	10 177 672

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant En Euros
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	81 228
Personnel	4 341
Organismes sociaux	(6 668)
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	78 901

Charges et Produits constatés d'avance

En Euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	55 452	(41 702 762)
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	55 452	(41 702 762)

Produits constatés d'avance sur amodiations (voir détail ci-après)

Amodiations au 31/12/2006

Amodiations au 31/12/2006		PCA 31/12/2005	Mouvements 2006		Reprise 2006	PCA 31/12/2006	Reprise 2007	Reprise 2008 à 2011	Reprise > 2011
			[+]	[-]					
PMO02	Hotel de Ville	81 960			14 198	67 762	14 198	53 564	0
PMO05	Maubert st Germain	3 222 915			130 885	3 092 030	130 885	499 773	2 461 372
PMO06	Lagrange	396 814			168 808	228 006	168 808	59 198	0
PMO09	Patriarches	230 668			28 852	201 816	28 125	109 195	64 496
PMO13	Saint Eustache	170 691			8 275	162 417	8 275	33 121	121 022
PMO17	Mairie du 17 ème	643 124			30 371	612 753	30 371	121 569	460 813
PMO18	Goutte d'Or	5 985			471	5 514	471	1 885	3 158
PMO19	Saint Louis	306 913			9 778	297 135	9 778	39 137	248 221
PMO23	Saint Martin rivoli	6 291 674			117 250	6 174 423	117 250	469 323	5 587 850
PMO26	Méditerranée	15 645			587	15 058	587	2 350	12 121
PMO27	Boucicaut	0			0	0	0	0	0
PMO30	Robert Debré	11 890			5 825	6 065	2 508	3 557	0
PMO60	Musée du Quai Branly	531 773	769 620		28 451	1 272 942	59 044	236 337	977 561
PMO62	Charléty Coubertin	73 583			14 945	58 639	14 945	43 694	0
PMO68	Porte d'Orléans	0			0	0	0	0	0
PMO74	Porte d'Auteuil	0			0	0	0	0	0
PRO03	Sainte Perine	241 324			17 281	224 043	17 281	69 172	137 590
PRO04	Gay-Lussac	467 027			28 311	438 716	28 311	112 913	297 493
PRO07	Champagny	469 588			35 157	434 431	35 157	100 458	298 815
PRO08	Marché St Germain	331 543			24 706	306 837	24 706	98 890	183 241
PRO10	Polytechnique	432 664			27 020	405 644	27 020	108 154	270 469
PRO11	Poliveau	88 398			2 827	85 572	2 827	11 314	71 431
PRO12	Roquette	138 926			5 707	133 218	5 620	22 148	105 450
PRO14	Péceire	1 887 605			79 689	1 807 916	79 689	318 975	1 409 252
PRO15	Mozart	1 441 736			30 663	1 411 074	30 663	122 734	1 257 677
PRO20	Mairie du 19 ème	1 546 514			37 849	1 508 666	37 849	141 545	1 329 272
PRO21	Gros Boulaivilliers VDP	3 568 318			219 849	3 348 469	219 849	879 998	2 248 623
PRO22	Carpeaux	379 975			22 276	357 699	22 276	89 165	246 257
PRO24	Marcadet	1 074 875			21 410	1 053 465	21 410	85 698	946 357
PRO28	Firmin Gémier	162 342			10 277	152 065	10 277	41 134	100 654
PRO29	André Honnorat	3 999 487			245 718	3 753 769	245 718	983 547	2 524 504
PRO32	Damrémont	890 150			55 931	834 219	55 931	223 878	554 409
PRO34	Hector Malot	1 741 731			93 960	1 647 771	93 960	376 096	1 177 715
PRO35	Général Beuret	1 490 498			41 919	1 448 578	41 919	147 239	1 259 420
PRO36	Delessert	4 187 946			221 536	3 966 410	221 536	886 752	2 858 122
PRO39	Van Gogh	125 337			7 550	117 786	7 550	30 222	80 014
PRO41	Didot	1 131 156			73 346	1 057 810	73 346	272 359	712 105
PRO42	Milton	1 333 237			73 024	1 260 213	73 024	292 296	894 893
PRO61	Récollets	517 731			25 767	491 964	25 767	103 137	363 061
PRO64	Monge	3 310 968			51 522	3 259 446	51 522	206 230	3 001 694
		42 942 709	769 620	0	2 011 990	41 700 339	2 038 451	7 396 759	32 265 130
Ecart		140 479			140 479	0			
Total Passif		43 083 188	769 620	0	2 152 469	41 700 339	2 038 451	7 396 759	32 265 130



Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	69 405	61
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	69 405	61



Crédit-Bail

En Euros

Rubriques	Terrains	Constructions	Installations	Autres	Total
Valeur d'origine	762 245	3 392 905			4 155 150
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs		669 157			669 157
- dotations de l'exercice		113 097			113 097
TOTAL	762 245	2 610 652			3 372 897
Redevances payées :					
- cumuls exercices antérieurs		1 790 578			1 790 578
- dotations de l'exercice		300 122			300 122
TOTAL		2 090 700			2 090 700
Redevances restant à payer :					
- à un an au plus		331 806			331 806
- à plus d'un an et cinq ans au plus		1 323 327			1 323 327
- à plus de cinq ans		1 019 073			1 019 073
TOTAL		2 674 206			2 674 206
Valeur résiduelle :					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans		1 067 143			1 067 143
TOTAL		1 067 143			1 067 143
Montant pris en charge dans l'exercice		300 122			300 122
Rappel : redevance de crédit bail					300 122

Engagements donnés

Cautions de garantie de bonne fin ou de bonne exécution

signature de l'engagement	convention initiale liée à l'engagement	objet de la garantie	organisme caution	durée	valeur garantie (en €)	bénéficiaire
6/09/1999	Convention de concession Porte d'Orléans en date du 10 mars 1999 (et de son avenant du 10 nov. 2004)	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 9 mars 2017 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	7 622	Ville de Paris (caution portée à 30 489,80 € de 03/2017 à la fin de la concession)
03/07/2001	Convention de concession Velpeau Boucicaut en date du 7/12/2000	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 18 nov 2012 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	121 959	Ville de Paris (caution portée à 228 673,52 € de 11/2012 à la fin de la concession)
01/07/2002	Convention d'affermage Notre-Dame en date du 28/11/2001	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	CIC	Jusqu'au 30 nov. 2006 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	45 735	Ville de Paris (Prolongation jusqu'au 30/11/2007)
21/10/2002	Convention de concession Porte d'Auteuil en date du 8/10/2002	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	CIC	Jusqu'au 20 oct 2006 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	76 500	Ville de Paris (caution portée à 230 000 € de 10/2006 à la fin de la concession)
04/08/2004	Convention d'affermage pour l'exploitation de 19 parcs de stationnement en surface du 8 oct 2003 et son avenant du 27 février 2004	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitat° des parcs de surface objet de la convention	Société Générale	1 an renouvelable jusqu'à l'expiration de la concession (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	66 500	Ville de Paris
28/12/2004	Convention d'affermage Notre-Dame en date du 28/11/2001	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	1 an renouvelable (libérable 1 an après la réception définitive des travaux)	92 929	Ville de Paris
13/09/2005	Convention de concession Pyramides en date du 20/07/2005	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation des parcs de surface objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 31 août 2014 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	76 500	Ville de Paris (caution portée à 230 000 € de 09/2014 à la fin de la concession)
20/01/2006	Convention de concession Boucicaut en date du 07/12/2000	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	Jusqu'au 30 juin 2008 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	437 529	Ville de Paris
12/06/2006	Convention de concession Porte d'Auteuil en date du 08/10/2002	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	Jusqu'au 31 août 2008 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	290 250	Ville de Paris
TOTAL					1 215 524	

Les indemnités de fin de carrière sont prises en charge par l'organisme de prévoyance IPSA

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 04 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 11 214 heures au 31/12/2006. Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 11 179 heures au 31/12/2006.

Engagements reçus

Conventions de Garantie Financière Ville de Paris à SAEMES

En Euros

Année encaissement	Date délibération CA	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	Quotité garantie (%)	Dette en capital garanti à l'origine (€)	Capital restant garanti du au 31/12/2006 (€)
1992	24/01/1992	Méditerranée	GO BTP	15 ans	80%	3 048 980	525 961
1992	24/01/1992	Méditerranée	CLF DEXIA	15 ans	80%	5 732 083	930 915
1994	29/06/1993	H.Malot, Didot, St Martin Rivoli	HERVET	15 ans	80%	4 012 458	735 816
1993	29/06/1993	Goutte d'Or, R. Debré	HERVET	15 ans	80%	1 219 592	142 070
1992	24/01/1992	Méditerranée	SG	15 ans	80%	3 414 858	331 185
2005 (a)	12/12/2003 24/10/2005	Quai Branly	AUXIFIP Ca Ile de France	18 ans	50%	8 000 000	8 000 000
TOTAL						25 427 971	10 665 948

- (a) : Emprunt long terme 16 MEuros AUXIFIP du 25/11/2003 et avenant du 03/11/2005
 Objet : financement de la construction du parking souterrain du Musée du Quai Branly.
 Durée : 18 ans à compter de la date de consolidation fixée au plus tard au 29/12/2006.
 Taux d'intérêt annuel : Euribor 3M (index) + 47 points de base .
 Garantie octroyée par la Ville de Paris : 50% soit 8 M€ (délibération 2003 DF 159 du Conseil de Paris des 15 et 16 décembre 2003 réitérée par délibération 2005 DF 79 des 12, 13 et 14 décembre 2005)
Au 31/12/2006, la SAEMES a exercé ses droits de tirage à hauteur de 16 millions d'euros.
Par ailleurs, la ville de Paris garantit à AUXIFIP/CA Ile de France son maintien en tant qu'actionnaire majoritaire de la SAEMES pendant la durée d'emprunt.

Emprunts et Swap

Répartition des emprunts par catégories de SWAP				Capital	Capital
En Euros				origine	restant
					au 31/12/2006
1/ Swap Libor USD				12 790 473	2 840 308
SG	31/07/00	15 ans	Euribor 3M	2 286 735	1 333 929
SG	15/02/99	14 ans	Euribor 3M	914 694	409 021
HERVET	9/07/94	15 ans	Euribor 3M	5 015 573	919 771
HERVET	9/07/93	15 ans	Euribor 3M	1 524 490	177 588
CIC	12/12/96	15 ans	Euribor 3M	3 048 980	
2/ Swap potentiel de baisse				6 875 451	952 122
CDC	16/07/97	15 ans	Euribor 12M	2 286 735	
CLF DEXIA	4/11/96	15 ans	TAM 12M	2 301 980	952 122
CDC	15/07/97	15 ans	TME	2 286 735	
3/ Swap taux fixe 4.92%				17 531 637	3 174 322
CLF DEXIA	4/11/96	15 ans	Euribor 3M	2 286 735	939 246
GO BTP	9/01/92	15 ans	Euribor 3M	3 811 225	657 452
CLF DEXIA	1/12/92	15 ans	Euribor 3M	7 165 104	1 163 643
SG	1/09/92	15 ans	Euribor 3M	4 268 572	413 981
4/ Garantie de taux plancher				4 573 471	
CDC	16/07/97	15 ans	Euribor 12M	2 286 735	
CDC	15/07/97	15 ans	TME	2 286 735	
5/ Swap taux fixe 3,46%				8 000 000	8 000 000
AUXIFIP	29/12/06	18 ans	Euribor 3M	8 000 000	8 000 000
6/ Pas de couverture				11 865 843	10 716 051
SG	15/02/99	14 ans	Euribor 3M	437 459	244 833
SG	2/04/01	15 ans	Fixe 5.70%	3 399 613	2 471 218
IBM	1/10/02	3 ans	Fixe 6.37%	28 771	
AUXIFIP / CA Idf	29/12/06	18 ans	Euribor (index)	8 000 000	8 000 000
TOTAL					17 682 804
<i>L'emprunt AUXIFIP 16M€, qui a été consolidé le 29/12/2006, est couvert à 50 % par un swap taux fixe 3,46%</i>					
Intérêts constatés				2005	2006
Intérêts s/ Emprunts				488 980	516 392
Intérêts s/ Swap				293 939	193 729
Prime s/ Swap					
TOTAL					782 920
					710 121
Les swaps qui portent sur les emprunts remboursés par anticipation en 2004 continuent à produire leurs effets. Une option visant à neutraliser les effets des swaps potentiels de baisse adossés aux emprunts CDC a été prise en 2004 pour une durée de 8 ans. La prime associée à cette opération a été constatée en charges financières en 2004 pour un montant de 165 500 €. La charge financière totale sur les swaps relative aux emprunts remboursés par anticipation est la suivante :					
				2005	2006
Swap Libor USD				33 897	18 388
Swap potentiel de baisse				102 336	3 405
Garantie de taux plancher (option de neutralisation)				-109 265	46 006
TOTAL					26 969
					67 798



Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	32
Agents de maîtrise et techniciens	46
Employés	179
Ouvriers	
TOTAL	257

Effectif moyen 2005 : 238



Liste des filiales et participations

Informations financières En Euros	SNC LYON DIDEROT
Capital	304
Capitaux propres autres que le capital social	
Quote-part du capital détenue (%)	50%
Valeur comptable des titres détenus	
Brute	152
Nette	152
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	
Montant des cautions et avals donnés par la société	
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	1 937 368
Résultat du dernier exercice clos (*)	409 507
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
Date de clôture de l'exercice	31/12/06

(*) Les résultats ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 8/03/2007, et 50% de ce résultat a été constaté dans les comptes de la SAEMES en quote part de résultat sur opérations en commun.



Le développement durable



LE DEVELOPPEMENT DURABLE À LA SAEMES

LA POLITIQUE D'ACHAT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque appel d'offres lancé par la SAEMES fait référence à la préservation de l'environnement. Les prestataires certifiés Iso 14 000 ou ayant une démarche environnementale sont appréciés. Dans les critères de notation des offres d'achat, le critère « développement durable ou contribution environnementale » est affecté d'un coefficient de 0,5 (sur une pondération totale de 4,5) ainsi que l'engagement éthique et citoyen (attestations de bonnes pratiques notamment en matière de sous-traitance, travail non déclaré).

AU SIÈGE :



Le papier utilisé dans les photocopieurs et imprimantes est du papier recyclé (85% de la consommation totale en 2006).

Papier recyclé

Les cartouches d'impression sont recyclées.
La qualité de l'air est testée chaque année pour le bien être du personnel.
Les piles sont également recyclées.
La consommation d'énergie et des ressources naturelles est résolument contenue.

Plusieurs démarches ponctuelles contribuent à la démarche globale :

- pause de lampes équipées d'horloge qui s'éteignent automatiquement.
- pause d'horloges sur le réseau électrique avec une baisse de la consommation électrique.
- encouragement des comportements propres à favoriser l'économie d'énergie : économie sur l'utilisation des imprimantes et des impressions de documents.
- le personnel dispose de deux poubelles différentes afin de trier ses déchets.

En plus de la diminution conséquente de la flotte automobile au profit des transports en commun par le personnel, en 2006 le renouvellement de la flotte de véhicules a été organisé dans le but de garantir la sécurité des utilisateurs, limiter l'espace utilisé et réduire les émissions de gaz à effet de serre sachant que les technologies alternatives n'étaient pas compatibles avec les besoins d'exploitation (autonomie, type de véhicules). A titre indicatif la baisse de rejet de co2 devrait diminuer de 1,5 tonne

SUR LES PARCS :

- la propreté

Les produits utilisés par le service propreté pour le nettoyage des parcs sont testés pour limiter les risques à la fois pour le personnel et pour l'environnement. Ils privilégient de plus en plus le caractère de biodégradabilité des solutions.



Diminution de l'utilisation de produit d'entretien par de constants rappels sur le respect des taux de dilutions (-7%).



La SAEMES s'est dotée de moyens et d'une organisation favorisant le tri des déchets au siège. Cette mesure a été relativement complexe à mettre en oeuvre car la Municipalité privilégie actuellement les ménages au détriment des entreprises compte tenu de l'ampleur du sujet. Cependant, le service de la Propreté de Paris a accompagné la SAEMES dans cette démarche, considérant que notre objectif de valorisation des déchets à tous les niveaux de l'entreprise sur le moyen terme se devait d'être encouragé.

Le tri sélectif ne se fait pas encore sur les parcs, l'équipe propreté prend contact avec la Direction de la Propreté pour mettre en place des bacs jaunes dans l'ensemble des parcs.

Sur les parcs des actions ponctuelles sont menées sur des déchets très spécifiques et à haut niveau polluant ou de toxicité (batteries de véhicules, accumulateurs, produits DEEE...).

Ce système de tri sélectif sera prochainement proposé aux clients (piles, batteries, cartouches d'imprimante) afin de les sensibiliser davantage au respect de l'environnement.

Les parfums d'ambiance sont composés en majorité de produits naturels.

- les équipements



Pause de lampes équipées d'horloge ou de détecteurs qui s'allument uniquement en cas de présence humaine (pour parcs fermés la nuit).

Retraitement des tubes fluo.

Pause d'horloges sur le réseau électrique.

Destruction par une société extérieure des têtes de détection incendie.

Disparition des têtes d'incendies ioniques à chaque renouvellement d'équipements.

Liste des filiales et participations

Traitement des eaux : traitement des boues que l'on recueille dans les séparateurs d'hydrocarbure. Une entreprise les récupère et les traite.

Analyseurs de monoxyde de carbone à l'intérieur du parc pour maintenir une bonne qualité de l'air à l'intérieur du parking.

Le service de la maintenance entame une réflexion concernant le référencement, dans ses gammes actuelles de maintenance, des opérations dites «vertes», et ainsi souhaite les rendre systématiques.

Des archives papier sont à détruire, un appel d'offres a été lancé pour rechercher une entreprise capable de les recycler. Idem pour la récupération du matériel informatique obsolète.

Achat d'une auto-laveuse avec un pot catalytique sur le parc Méditerranée.

- Lors de travaux de construction ou de rénovation :

Les entreprises qui répondent aux appels d'offres de la SAEMES pour des travaux sont soumises à une obligation de qualité et au protocole mis en place par la Mairie de Paris « Mieux vivre à Paris, chantiers de travaux et de cadres de vie »

Celui-ci a pour objectif de préserver pendant les travaux le cadre et les conditions de vie de la population, la sécurité des riverains et des usagers de la voie publique :

- Organisation du chantier
- Aucun stockage de produits dangereux
- Pas de stationnement prolongé de véhicules générant du CO2
- Tri des gravas et récupération
- Recours à des entreprises spécialisées en cas d'amiante, de plomb ou de pyralène

Lors du désamiantage de Notre-Dame en 2004, le parc a été entièrement confiné, l'amiante a été placée dans des containers étanches qui ont ensuite été donnés à un prestataire spécialisé dans leur destruction.

Pendant les travaux du parc Quai Branly, la Seine a été utilisée pour le transport des matériaux et des gravas, ce qui a évité la circulation permanente de camion de chantier dans ce quartier.

LA POLITIQUE COMMERCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Mise en place des tarifs "résidents" depuis 1999 : une tarification spécifique réservée aux résidents leur permet de bénéficier automatiquement de réductions.

A ce jour 11 de nos parcs proposent de tels tarifs dont 5 nouveaux depuis le 1er septembre 2006.

L'offre "résident petit rouleur" a été mise en place depuis le 1er septembre 2005 sur le parc Pyramides : moins l'abonné utilise son véhicule, plus le tarif de son abonnement diminue. Cette offre vise à inciter les résidents à laisser leur véhicule le plus possible dans le parking et à utiliser les transports en commun pour leurs déplacements.



Les clients dont les véhicules font - de 3 mètres, bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements trimestriels et annuels, dans la limite des emplacements disponibles. Ce tarif est proposé dans les parkings Pyramides, Notre-Dame, Hôtel de Ville, Monge, Quai Branly, Hector Malot, Porte d'Orléans, Mozart, Péreire.

Les utilisateurs de véhicules de type électrique bénéficient également d'une réduction de 50% et de l'accès à des bornes de recharge électrique. Ces emplacements sont réservés à cet usage et font l'objet de tarifications particulières.

Ces places et tarifs sont proposés dans les parkings Saint-Eustache, Notre-Dame, Hôtel de Ville, Saint-Martin Rivoli, Méditerranée, Porte d'Orléans, Mairie du 17ème.

Tarification spéciale pour les propriétaires de véhicule GPL (dans 5 nouveaux parcs depuis le 1er septembre 2006).

Tarification spéciale pour l'implantation de sociétés d'auto partage (Caisse Commune sur Hôtel de Ville et Mairie du 17ème).

Implantation à des tarifs privilégiés de société de location de voiture dans nos parcs.



Mise en place d'un service de location de vélo depuis 1999 en association avec "Roue libre" et plus récemment création de parkings vélos avec des tarifs d'abonnement très peu onéreux au mois, au trimestre ou à l'année.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

fait également partie de nos priorités en particulier lors d'opérations de rénovation ou de construction de parcs de stationnement.

Des produits tarifaires et des services sont également développés pour favoriser le stationnement longue durée et le recours au transport public ou au vélo :

- « visitez Paris autrement » : des partenariats sont noués avec différents organismes (Office de tourisme de Paris, OpenTour, RATP, guide Balado, site Internet de réservation, hôtels...) pour accueillir avec des tarifs attractifs les touristes se rendant à Paris en voiture et les inciter à utiliser les transports publics pendant leur séjour.

- Utilisation de la carte « Navigo » comme support d'abonnement dans certains parcs de stationnement : testée sur le parc du Quai Branly, puis développée sur le parc de la Porte d'Auteuil l'objectif est d'avoir une seule carte pour stationner et utiliser les transports publics et ainsi favoriser l'intermodalité pour les conducteurs automobile ;



- Mise à disposition gratuite de vélos lors d'opérations de promotion, « vélothérapie » avec Roue Libre

- Les ressources humaines, acteurs du développement durable

En tant que SEM de la ville de Paris dans le domaine des services, la SAEMES a le souci de déployer une politique sociale visant à fidéliser et professionnaliser les agents d'exploitation. De par l'origine diversifiée de son personnel, la SAEMES s'est donnée pour mission de favoriser l'insertion professionnelle, véritable enjeu sociétal :

- favoriser le recrutement en CDI des personnels employés en CDD (remplacements successifs)

- recours à des étudiants en recherche d'emplois à temps partiel ou pendant les vacances scolaires pour financer leurs études

- féminisation du personnel sur les parcs

- accueil de stagiaires COTOREP en insertion professionnelle et recrutement prioritaire de personnes handicapées

- formation continue dans les domaines professionnels mais aussi alphabétisation ou formation en français pour les agents d'origine étrangère

- promotion interne par concours (d'agents d'exploitation vers adjoint chef de parc puis chef de parc), appel à candidature interne, intégration de personnel travaillant sur les parcs au siège

- évolution du métier de gardien de parking vers celui d'agents d'accueil et d'exploitation utilisant de nouvelles technologies

- développement d'activités annexes confiées à des tiers et recourant à des personnels en insertion professionnelle (lavage de voiture, réparation de pare-brise, location de vélos...)

Contribution économique dans le cadre du développement durable :

L'un des enjeux de la SAEMES est de pérenniser son activité dans un contexte très concurrentiel.

Ses choix de développement qui doivent nécessairement être basés sur des activités rentables se portent sur des secteurs ayant un impact positif en matière de développement durable :

- gestion de parking relais pour développer l'attractivité des transports publics et de l'intermodalité.

- gestion de parking de bailleurs sociaux pour mutualiser l'offre de stationnement et éviter ainsi la construction de nouveaux parkings.



Le stationnement de la Ville de Paris

Responsable de l'information financière

Directeur Administratif et Financier - Alain Devès

Tél : 01 44 82 68 01

Fax : 01 44 82 34 33

e-mail : a.deves@saemes.fr



Le stationnement de la Ville de Paris



Siège social :
Hôtel de Ville de Paris

Siège administratif :
1, rue Léon Cladel 75002 Paris
Tél : 01 44 82 68 00 . Fax : 01 44 82 34 33



→ www.saemes.fr